

Bulletin



Municipal

2021

CERRILLY



M A I R I E

Mairie de Cérilly
1, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. : 04 70 67 52 00
Mél. : mairie@mairie-cerilly.com

U R G E N C E S

SAMU : 15
Pompiers : 18 ou 112
SOS Médecins : 04 70 48 57 87
SOS Ambulance : 04 70 67 57 33
Pharmacie : 15
Violences conjugales : 3919
Enfance maltraitée : 119
Disparition d'un enfant : 116000
SOS viols : 08 00 05 95 95
Gendarmerie : 17 ou 04 70 67 51 76
Hôpital : 04 70 02 30 50
Centre Anti-poison : 04 72 11 69 11
Drogue info service : 08 00 23 13 13
Enedis : 09 726 750 03
GRDF : 0 800 47 33 33

U T I L E

Agence postale : 3631
Collège : 04 70 67 50 95
Communauté de communes : 04 70 67 59 43
Ecole élémentaire : 04 70 67 51 59
Ecole maternelle : 04 70 67 52 78
Etude Notariale : 04 70 67 50 01
Maison des Services Au Public : 04 70 67 38 07
Perception : 04 70 67 53 22
SEA : 04 70 06 50 51
SICTOM : 04 70 66 21 51

S A N T E

Ambulance - Taxi - Pompes funèbres

Cérilly Ambulance
57, avenue Jean Jaurès
Tél. 04 70 67 57 33

Chirurgiens Dentistes

NADOT Marie-Laure et Laurent
3, rue du Square
Tél. 04 70 67 52 67

EHPAD

La Vigne au Bois
Tél. 04 70 67 50 29

Infirmières

Cabinet Infirmier Cérilly
14, avenue Jean Jaurès
Tél. 04 70 67 92 31

Centre Médico Psychologique

12 avenue du 11 novembre
Tél. 04 70 67 55 41 ou 04 70 02 26 33

Médecin Généraliste

DESRICHARD Jean-Christian
4, rue du Pré Bretet
Tél. 04 70 67 52 51

Kinésithérapeute

MUSCA Constantin
Maison Médicale de Cérilly
60, avenue Jean Jaurès
Tél. 06 83 20 84 68

Pédicure Podologue

BLIN Gervin
Maison Médicale de Cérilly
60, avenue Jean Jaurès
Tél. 04 70 67 19 43

Pharmacie

Pharmacie Nouvelle
12, place Péron
Tél. 04 70 67 50 08

Vétérinaire

ARPIN Stefan
5, rue du Square
Tél. 04 70 67 50 03

Directeur de la publication : Monsieur Le Maire, Fabien Thevenoux

Conception : Ville de Cérilly

Crédits photos :

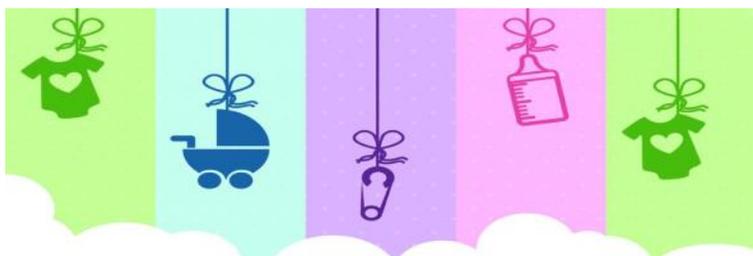
Ville de Cérilly

Charline Schimenti

Listes arrêtées au 15 décembre 2020

NAISSANCES

Théo MANTIN le 20/01/2020
 Lucie DESFORGES le 13/02/2020
 Maloé FRIAUD MARTENS le 26/02/2020
 Milo BOUCHERE le 30/09/2020
 Lyana DENIZON le 21/11/2020
 Lise CHIGNARDET le 02/12/2020
 Samuel GUEDJ le 08/12/2020



MARIAGES

Jean-Nicolas DEBRAY et Laëtitia HELENE le 22/02/2020
 Edith MAILLET et Fabrice GAJEWSKI le 05/12/2020

DÉCÈS

Daniel GIBBS	07/01/2020	Henri DOMIN	11/07/2020
Odette LE ROUX, veuve VERKEYN	07/01/2020	Raymonde DURANTON	21/07/2020
Christian ROCHARD	22/01/2020	Suzanne AUBRETON, veuve LAFONT	23/07/2020
Madeleine DESBOUIS, veuve DESCHAUME	16/02/2020	Aline BION, épouse GOZARD	24/07/2020
Marguerite FLINÉ, veuve CANCRE	25/02/2020	Marie-Louise GOZARD, veuve FRIAUD	25/07/2020
Yvonne DAUMIN, épouse TOUREAU	01/03/2020	Jacques CABANNE	09/08/2020
Jean ROGRIGUES	18/03/2020	Andrée MAILLET, veuve EYRAUD	13/08/2020
Marie-Antoinette COUSSOUS, veuve MOLLARD	27/03/2020	Marie-Madeleine BIGNET, veuve PICOT	16/08/2020
Georgette PONTET, veuve MARCHAND	29/03/2020	Lucien GRENECHE	16/08/2020
Lucien DEBAILLY	30/03/2020	Johann MICHOUX	09/09/2020
Ginette DUVAUX, épouse SANGUILLON	04/04/2020	Yvette DROMAS	20/09/2020
Maxime DELAGE	05/04/2020	Simone COHADON	21/09/2020
Monique DOUSSET, veuve CLERGET	14/04/2020	Jean DALAUDIERE	22/10/2020
Robert LEON	26/04/2020	Michel BARON	23/10/2020
Joseph MARTINET	01/05/2020	Lucette RUFFAUD, veuve MANIÈRE	27/10/2020
Andrée WISNIESWKI, veuve FORTESTIER	04/05/2020	Madeleine LEGAY, veuve GORCE	29/10/2020
Alain DESRICHARD	03/06/2020	Yvette PASQUIER, épouse PAILHERET	30/10/2020
Jeannine PALEMON, veuve LAPAYRE	10/06/2020	Robert DURAND	01/11/2020
Ginette PICAUD, épouse LASNIER	24/06/2020	Eliane GREGOIRE	02/11/2020
Raymond MICHOUX	25/06/2020	Thérèse DESTERNES, veuve BARBET	05/11/2020
Robert CHARLES	30/06/2020	Michel KREMENSKI	11/11/2020
		Armand LANEURIT	20/11/2020
		Jean-Louis BONDIS	22/11/2020
		Roger AGUILLAUME	29/11/2020



Cher(es) Cérilloi(es),

Vous avez entre les mains le premier bulletin réalisé par la nouvelle municipalité.

Vous trouverez ici des éléments concernant l'activité municipale, les informations relatives à la vie de nos associations, de nos organismes publics ..., et autant d'articles utiles pour qu'il fasse bon vivre ensemble.

2020 fut une année particulière à bien des égards. Je veux bien sûr parler du contexte sanitaire, qui nous rappelle combien l'être humain est vulnérable.

A cet instant précis, j'ai une pensée pour les victimes de la COVID-19, pour leurs familles, pour les agents du monde hospitalier qui font preuve de courage. A l'heure où ces lignes sont écrites, notre Maison de Retraite « Cérilloise » fait face au virus. Malgré toutes les précautions, nous ne sommes pas épargnés par ce virus, touchant les plus fragiles d'entre nous. Nous avons le sentiment d'être démunis. Que faire pour stopper la propagation, en attendant un vaccin, dont on ne connaît pas encore les contours ? Pour l'heure, nous nous attachons à être solidaires avec le personnel hospitalier ainsi qu'avec celles et ceux qui interviennent pour maintenir nos anciens à domicile. Je voudrais leur rendre ici un hommage appuyé. Dans un climat d'inquiétude entraînant une fatigue accrue, leur dévouement est essentiel. J'adresse aussi mes remerciements au personnel médical de notre

commune, mobilisé pour réaliser les tests de dépistage.

J'ai aussi une pensée pour nos aînés pour qui les confinements sont sources de solitude ou bien d'incompréhension. Dernièrement, un agent communal a contacté quelques-uns d'entre vous afin de s'assurer que tout allait bien. C'est aussi notre devoir. Nous n'avons plus qu'à espérer que la situation s'améliore rapidement, pour que la vie redevienne ce qu'elle doit être, avec ses libertés, ses échanges, ses partages...

Parallèlement, cette crise se double d'une casse sociale qui va entraîner encore davantage de pauvreté. Nos territoires n'y échapperont pas. Notre collectivité se doit d'être présente aux côtés de ceux qui souffrent. Inévitablement, nous devons réfléchir à une nouvelle organisation de notre société.

Merci aux artisans et commerçants pour qui l'année passée a été pour le moins inédite. Espérons que tous pourront faire perdurer leurs activités, nécessaires pour que Cérilly maintienne sa fonction de centralité. En 2020, malgré le contexte, 2 nouveaux commerces ont vu le jour. Bienvenue à Yoann ADAM du bar « **LE MOUTON QUI DANSE** », ainsi qu'à Isabelle et Laurent SEGUI du bar/restaurant « **L'ENVOL** ». Un mot d'encouragement aussi pour notre couturière qui a développé sa surface de vente. Nous comptons également un nouvel artisan, **Jean-Luc MICAUD**, serrurier-métallier.

Pour nos écoles, ce n'est pas simple, tant pour les élèves que pour les équipes enseignantes. Un protocole sanitaire strict a été élaboré pour garantir la sécurité de nos enfants et de ceux qui les accompagnent. Sans trop d'encombres, l'année scolaire en cours se déroule avec un nombre d'élèves similaire à l'an dernier. Nous en profitons pour souhaiter une bonne retraite à Madame Carole MAITRAT, Directrice de l'école élémentaire, et la bienvenue à Monsieur Pierre-Michel VIROT, Principal du collège, avec qui nous travaillons sur un projet pédagogique afin de sensibiliser les jeunes collégiens à l'apprentissage de la citoyenneté.

Le premier confinement a eu tout de même quelques effets positifs.

D'abord parce que la population s'est rapprochée des commerces locaux. Il a fallu réinventer les solidarités. C'est ainsi que, via les réseaux sociaux, un groupe a été créé dans le but d'échanger des infos pratiques. Merci aux administrateurs de ce service pertinent.

Ensuite, parce que nous avons accueilli de nouveaux Cérillois, attirés par la qualité de vie de

notre bocage et des tarifs immobiliers abordables. Nous leur souhaitons la bienvenue. C'est la preuve que la ruralité a un avenir, j'en suis persuadé. Charge à nous, élus et habitants de Cérilly, de les accompagner au mieux dans leur nouvelle vie, souvent porteuse d'initiatives. Nos projets tiendront compte de cette nouvelle donne, qui souhaitons-le, ne sera pas un effet de mode. J'invite vivement les nouveaux habitants à se faire connaître en Mairie.

Dans un monde en perpétuel mouvement, bousculé par l'intolérance envers les valeurs de notre République, envers ceux qui la font vivre, nous devons faire front ensemble. Les actes terroristes des derniers mois, des dernières années, sont intolérables. L'apologie de ces crimes est ignoble. Plus que jamais, la notion de « Vivre ensemble » doit s'exercer. Il faut faire preuve de pédagogie, d'ouverture, afin de ne pas tomber dans le piège du repli sur soi, de l'individualisme porté par un système économique plus préoccupé par le gain immédiat que par l'humain. Ce n'est là, qu'un aperçu des problématiques de notre temps. L'avenir se construit aujourd'hui. Il faut être optimiste pour avancer.

C'est à quelques heures du premier confinement que se sont tenues les élections municipales.

Comme vous le savez, une nouvelle équipe a été élue. A l'issue du premier confinement, le nouveau conseil s'est mis en place. C'est avec plaisir et envie d'avancer que nous prenons nos marques au sein de la Mairie. Un respect mutuel me fait dire que nous avons réussi la passation avec l'ancienne équipe, menée par Olivier FILLIAT, que je tiens à saluer. Il n'y a guère de place à la discorde d'autant plus pendant cette période où nous devons être solidaires.

Le nerf de la guerre, ce sont les finances.

Nous nous attachons à optimiser nos recettes. Nous profiterons des dispositifs actuels et des derniers plans de relance pour la rénovation du gymnase ou du logement de la trésorerie notamment.

Dans le même état d'esprit d'économie, mes adjoints et moi-même sommes indemnisés 20% de moins par rapport au maximum auquel nous pourrions prétendre. De plus, nous avons fait le choix d'avoir trois adjoints sur les quatre autorisés.

La crise sanitaire aura un coût. Qui va le supporter ?

Nous, les citoyens que nous sommes, mais aussi nos collectivités. Nos collectivités sont depuis de trop nombreuses années impactées par les réformes

successives mettant à mal les finances de nos collectivités locales. Ceci est en lien avec les transferts de compétences. Nous rappelons que nos services publics, et les élus, ont été en première ligne pour gérer la crise et relayer les informations sanitaires. Nous sommes le plus important maillon de cette chaîne démocratique. Son utilité serait-elle encore à prouver ? Il en est de même pour notre communauté de communes ou le département. Nous devons observer la plus grande vigilance afin de préserver notre autonomie, autant financière que dans les prérogatives communales.

Être élu, c'est aussi se charger de nos équipements et être force de proposition.

Un médecin, originaire de Pologne, devait s'installer il y a quelques mois, mais malheureusement et malgré nos interventions, il a préféré exercer dans le Lyonnais. Des démarches sont en cours pour le remplacer. Je sais qu'il s'agit d'un sujet de préoccupation pour vous tous. Ce n'est pas aisé car il manque, à ce jour, 50 médecins généralistes sur le département. Dès que nous en aurons l'opportunité, nous réunirons les professionnels du secteur afin de créer une dynamique médicale de territoire.

Le budget fut voté juste avant les élections, c'est ainsi que nous poursuivons les démarches entreprises. Cela concerne notamment la rénovation du gymnase dans le courant du 1^{er} semestre 2021, mais aussi, l'extension de la maison médicale qui devrait enfin débiter prochainement.

Cette année, nous poursuivrons les travaux d'entretien et d'aménagement pour mettre en valeur notre commune. C'est ainsi que nous prévoyons la rénovation du Monument aux Morts et de son entourage. Celui-ci aura 100 ans en 2021.

De même, nous serons attentifs aux porteurs de projets susceptibles de dynamiser notre bourg. Nous nous devons de les soutenir.

En lien avec la communauté de communes et La Poste, le bureau postal devrait devenir une maison dite « France Services ». L'actuel bureau sera transformé afin de respecter la confidentialité autour du pôle numérique. Un agent dédié pourra vous accompagner dans vos démarches auprès d'organismes publics. La labellisation devrait intervenir courant 2021.

Après bien des péripéties techniques, les travaux de la médiathèque sont terminés. Le bâtiment est maintenant plus agréable et plus visible de l'extérieur. Nous souhaitons faire du lieu un endroit d'échanges, autour d'activités intergénérationnelles. Merci aux bénévoles. Un agent communal les rejoindra afin d'ouvrir davantage et de toucher un

Le mot du Maire

public plus nombreux. Sous le même toit, nous avons la chance d'avoir une école de musique. Pour cette école aussi, la rénovation a été bénéfique. Les professeurs et les élèves profitent d'un lieu propre et fonctionnel.

Nous envisageons la restauration et la conservation des fonds du Musée Charles-Louis Philippe avec une nouvelle muséographie, afin de pérenniser son activité et faire connaître l'oeuvre de notre écrivain. Comme nous nous y étions engagés, ce bulletin est ouvert aux associations afin qu'elles puissent présenter leurs activités. 2020 a été une année noire pour le milieu associatif. Certaines manifestations n'ont pas pu se tenir. D'autres initiatives ont été réduites ou revisitées. Quoi qu'il en soit, je tiens à féliciter, au nom du conseil municipal, l'ensemble des bénévoles, indispensables pour la vitalité de notre commune ou bien encore « les petites mains » qui par leur engagement aident les autres.

Il s'agit aussi de prendre en compte l'évolution du climat. Nous prendrons notre part.

Nous ferons procéder à l'isolation des bâtiments communaux pour limiter les déperditions énergétiques tout en réduisant les dépenses. Nous allons profiter de la quasi-gratuité de ce dispositif d'économie d'énergie. Pour aller plus loin, courant 2021, il est prévu qu'une large partie de l'éclairage public soit changé par la technologie LED. Nous prévoyons un retour sur investissement sur 5 ans et donc des économies à court terme. De même, nous

allons revoir le fleurissement en prenant en compte le manque d'eau, surtout en période estivale où la sécheresse sévit.

Un projet de panneaux photovoltaïques au sol est à l'étude au niveau du château d'eau, route de Moulins. Cette surface n'ayant que peu d'intérêt agricole, nous pensons ainsi la valoriser. 5 ans d'études seront nécessaires. A terme, un loyer viendra abonder nos recettes.

C'est ainsi que nous travaillons au développement de Cérilly, en collaboration avec les agents municipaux, indispensables au bon fonctionnement de notre institution.

Je les remercie pour leur investissement.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement de notre activité, via nos moyens de communications modernes ou sur format papier, conscients que tous ont droit à l'information, malgré les inégalités face à celle-ci.

Enfin, comme il est de coutume en ce mois de janvier, je vous adresse, au nom du conseil municipal, à vous ainsi qu'à vos proches, **une bonne et heureuse année 2021**. Qu'elle vous apporte la santé, l'apaisement, des joies nouvelles dans le respect et la confiance entre tous. J'espère un éveil des consciences, plus de justice, davantage de dialogue, pour un monde en paix.

Bonne lecture.

Votre Maire, **Fabien THEVENOUX**



La construction du budget est un **sujet primordial** pour tous les élus. Nous nous devons d'en porter l'essentiel à votre connaissance. Généralement, il se vote en Mars de chaque année et tient compte de divers éléments.

Cérilly supporte des **charges de centralité**, en finançant des équipements de service public, utilisés aussi par des habitants des communes voisines. En outre, il faut entretenir un patrimoine important (bâtiments, chemins ruraux non revêtus, équipements urbains, matériels et véhicules). Et enfin, il faut prendre en compte l'endettement, **en lien avec les investissements importants réalisés ces dernières années** (Dojo, chaufferie bois, centre de tri, banque postale, centre médicosocial, aménagement du bourg, etc).

Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 1.587.860 €. A ce stade, nous ne pouvons pas recourir à l'emprunt pour financer des investissements. Dans un esprit responsable, nous allons poursuivre le désendettement durant ce mandat en attendant de retrouver une situation financière stable. Au vu des résultats de 2019, **il faudrait désormais 7 ans** à la commune pour rembourser la totalité de sa dette. Pour la calculer, il faut tenir compte de l'épargne brute dégagée. Nous souhaiterions arriver à une capacité de désendettement de l'ordre de 3 à 4 années.

A l'horizon 2025/2026, nous pourrions dégager des marges de manoeuvres afin d'investir pour notre commune. S'ajoute à ce contexte, l'incertitude qui plane autour des dotations de l'Etat. Ce phénomène ne tient pas compte de la crise sanitaire qui risque de coûter cher à nos collectivités.

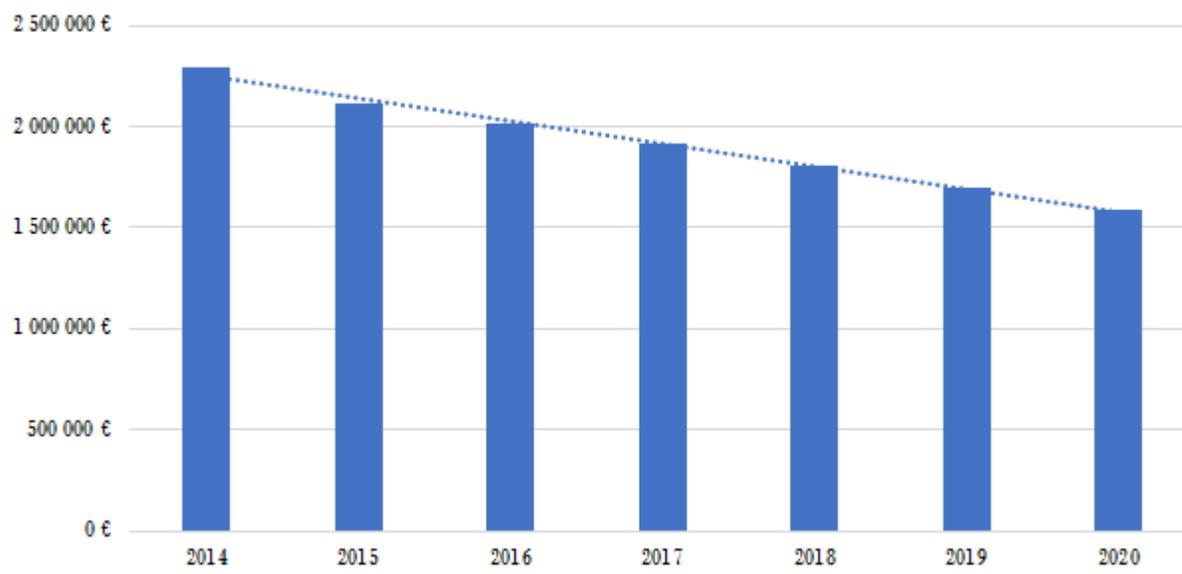
Pour 2020, au titre du budget primitif, il était inscrit en dépenses d'équipement 1.235.158 €, pour l'essentiel à destination de la rénovation du gymnase pour 226.776 € et l'extension de la maison médicale pour 750.000 €. Le reste étant réparti sur divers travaux. A ceci s'ajoutent les recettes prévues pour ces travaux, c'est à dire les subventions de l'Etat, de la région, du département ou de la communauté de commune pour 670.766 €. Avec les reports et autres calculs, la section d'investissement s'équilibre à 1.885.693 €. La section fonctionnement s'élève à 1.771.148 € (charges à caractère général, charges de personnel, atténuations de produits, charges financières, dépenses imprévues, etc). A cette section s'ajoutent bien sûr, les recettes : produits des services tels les locations de matériel ou les recettes des concessions du cimetière, les impôts et taxes, les dotations, et les loyers.

Par conséquent, le budget général 2020 s'établit en fonctionnement et en investissement à 3.656.841 €.

Evolution de la dette

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dettes restant dues au 31/12/N	2.291.461 €	2.114.051 €	2.015.294 €	1.913.293 €	1.808.110 €	1.699.582 €	1.587.860 €

DETTE RESTANT DUE AU 31 DÉCEMBRE

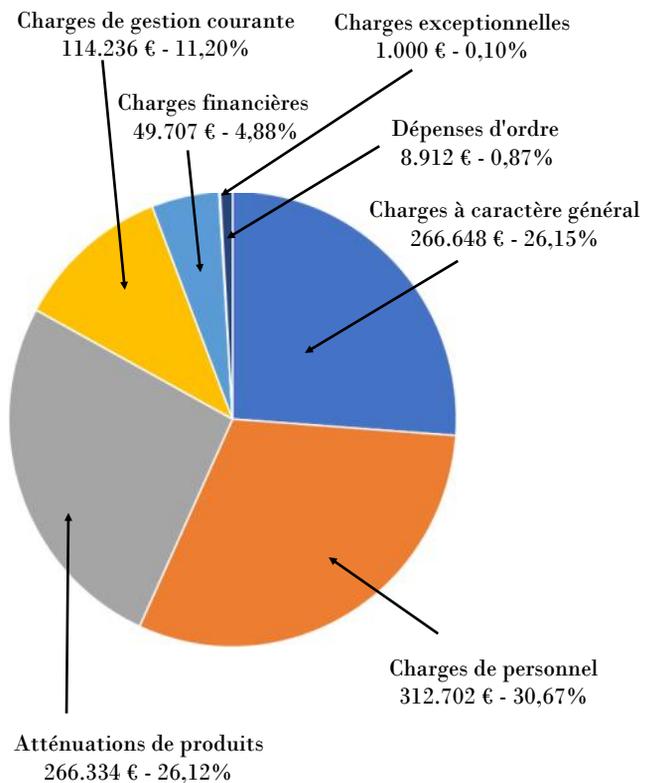


Compte Administratif 2019

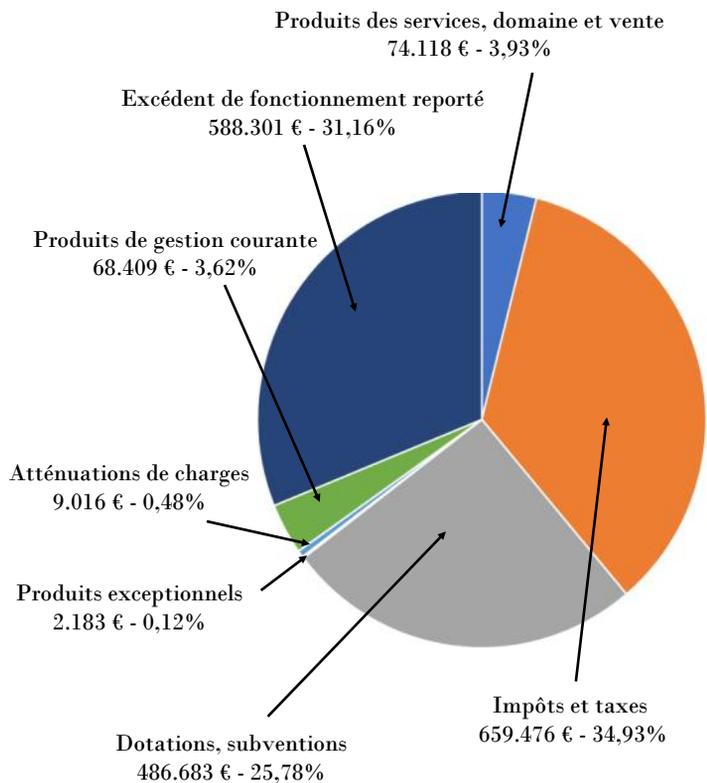
Le compte administratif, qu'est ce que c'est ?

Il s'agit du document budgétaire définitif. Il constitue l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice budgétaire.

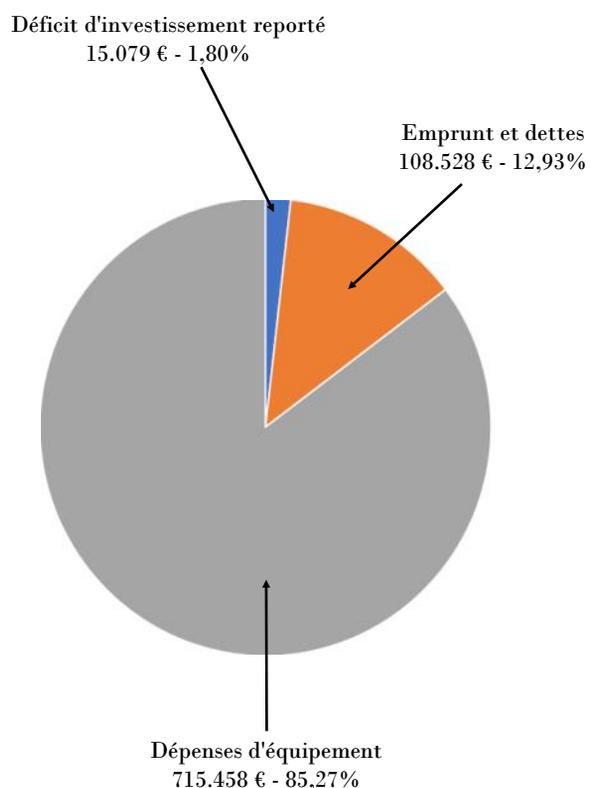
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - 1.019.539 €



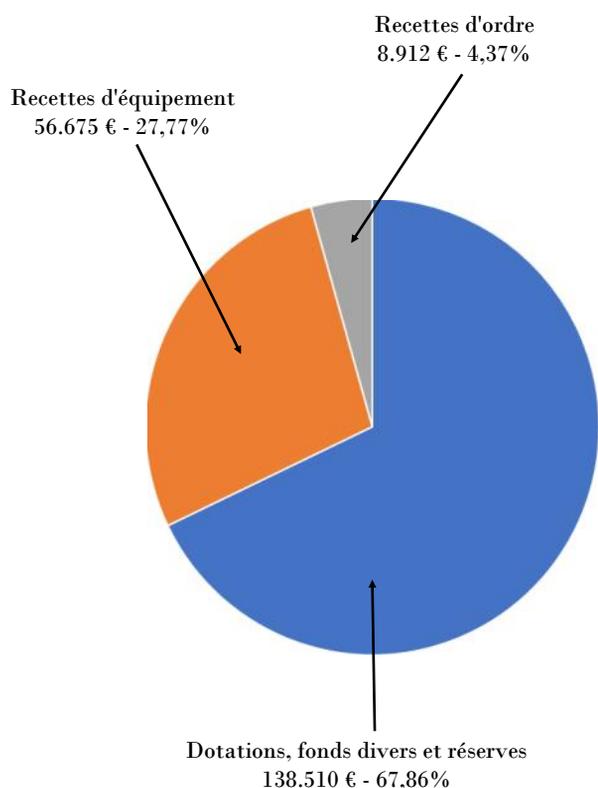
RECETTES DE FONCTIONNEMENT - 1.888.185 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - 839.065 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT - 204.096 €

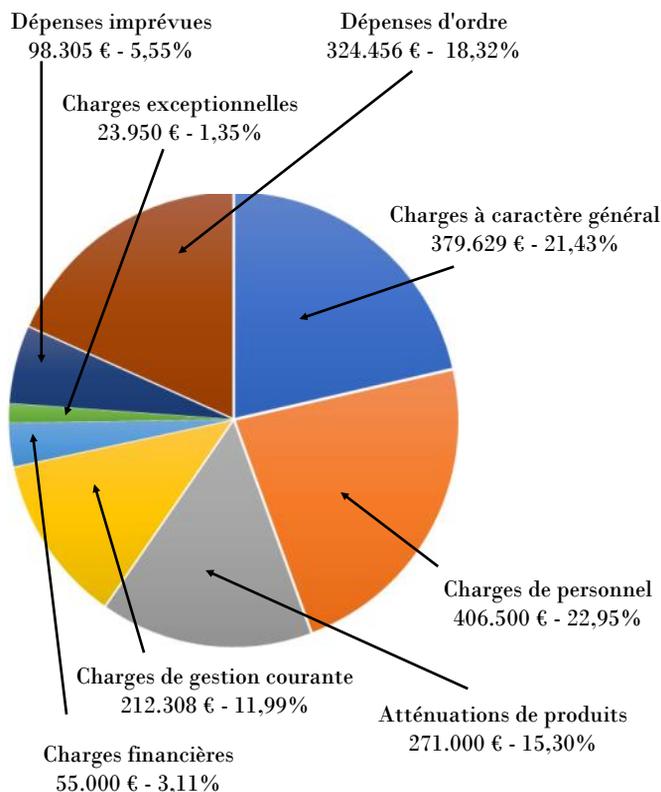


Budget primitif 2020

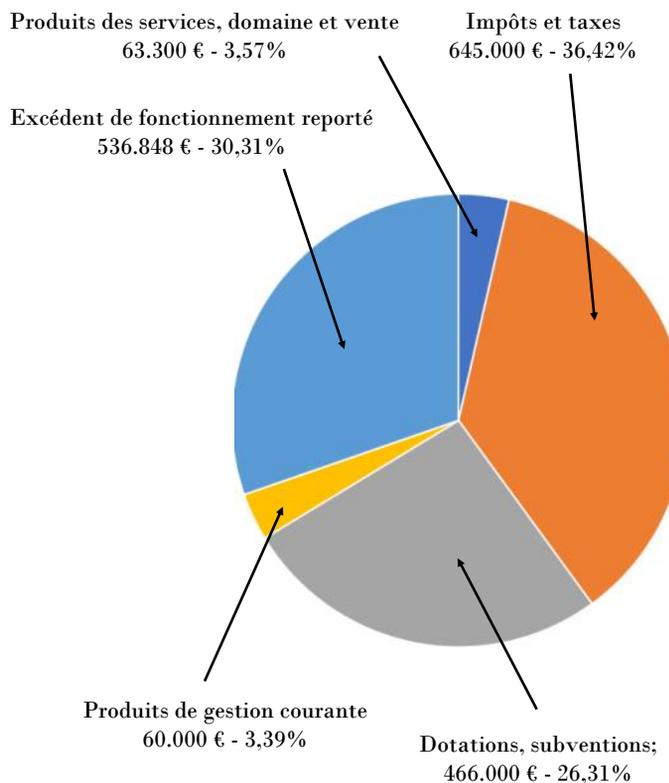
Le budget primitif, qu'est ce que c'est ?

Il s'agit de l'ensemble des dépenses et des recettes prévues au cours de l'exercice budgétaire.

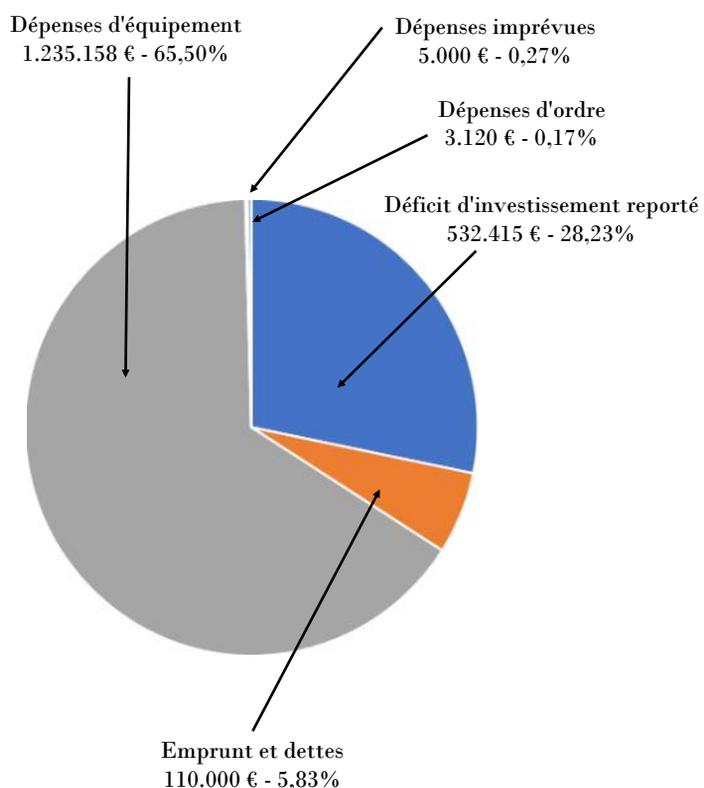
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - 1.771.148 €



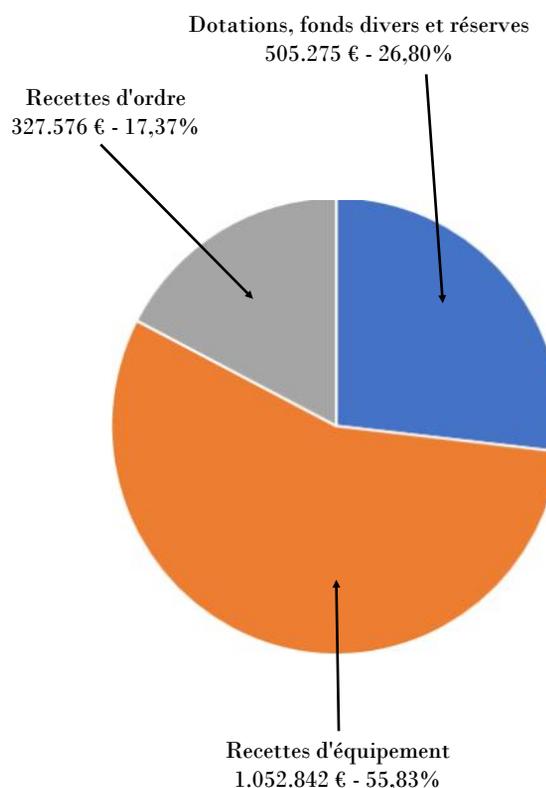
RECETTES DE FONCTIONNEMENT - 1.771.148 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - 1.885.693 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT - 1.885.693 €



Services municipaux

Directeur Général des Services

Jean Louis Etien

Sa mise à disposition par la communauté de communes du Pays de Tronçais, a pris fin le 31 Décembre 2020. Nous le remercions vivement pour son investissement depuis 2015 au sein du secrétariat.

Service administratif

Catherine Chevarin

Jeannette Micaud depuis le 13 Octobre 2020. Elle intervient également à la médiathèque. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Laurent Sourd

Service technique

Responsable : **Eric Courroux**

Thierry Bablet

Sébastien Chevarin

Alain Pinel

Yann Van Poucke

Service d'entretien

Nicole Demassieux, également régisseuse du camping

Marie-Pierre Dinet

Sophie Méténier

Isabelle Pinel

Culture

Maeva Cazor, qui a occupé, pour le plus grand plaisir des visiteurs, le poste d'animatrice de notre musée Charles-Louis Philippe durant l'été.



Conseil municipal, commissions, délégués

Suite aux élections municipales du 15 Mars 2020, le conseil municipal, les commissions et les délégués au sein des différents organismes publics ont été renouvelés.

Le conseil municipal

Le Maire : **Fabien Thevenoux**

1er Adjoint : **Véronique Paulmier**

2^{ème} Adjoint : **Thierry Lassauzé**

3^{ème} Adjoint : **Nolwenn Galmard**

Les conseillers municipaux

Roger Souchal

Véronique Samain

Claire Laybros

Yannick Souriou

Sébastien Denizot

Céline Cougny

Christelle Chabot

Stéphane Desforges

Olivier Filliat

Philippe Pierrel

Christine Rastoile



Les commissions

Commission Communale des Impôts Directs

Titulaires : Daniel Archer, Alain Boucheron, Annie Badower, Laurent Fèvre, Alban Samain et André Vilpreux

Suppléants : Daniel Boire, Jean-Baptiste Dumontet, Sébastien Genest, Véronique Paulmier, Patrice Perrin et Cristiane Portois

Commission de révision des listes électorales

Titulaires : Olivier Filliat, Claire Laybros, Philippe Pierrel, Véronique Samain et Roger Souchal

Suppléants : Christelle Chabot, Céline Cougny, Sébastien Denizot, Christine Rastoile et Yannick Souriou

Commission d'Appel d'Offres

Titulaires : Olivier Filliat, Thierry Lassauzé et Véronique Paulmier

Suppléants : Stéphane Desforges, Christine Rastoile et Roger Souchal

Commission de délégation de service public

Titulaires : Olivier Filliat, Thierry Lassauzé et Véronique Paulmier

Suppléants : Stéphane Desforges, Christine Rastoile et Roger Souchal

Affaires scolaires et sociales, enfance et jeunesse

Vice-Présidente : Nolwenn Galmard

Membres : Christelle Chabot, Céline Cougny, Christine Rastoile, Véronique Samain et Yannick Souriou

Cadre de vie

Vice-Président : Thierry Lassauzé

Membres : Sébastien Denizot, Stéphane Desforges, Olivier Filliat, Claire Laybros, Véronique Paulmier, Philippe Pierrel, Véronique Samain et Yannick Souriou

Finances

Vice-Présidente : Véronique Paulmier

Membres : Stéphane Desforges, Nolwenn Galmard, Thierry Lassauzé, Philippe Pierrel et Roger Souchal

Personnel et matériel

Vice-Présidente : Véronique Paulmier

Membres : Stéphane Desforges, Nolwenn Galmard, Philippe Pierrel et Roger Souchal

Vie associative et communication

Vice-Président : Thierry Lassauzé

Membres : Christelle Chabot, Céline Cougny, Claire Laybros, Christine Rastoile et Yannick Souriou

Les délégués

Agence technique départementale de l'Allier

Titulaire : Thierry Lassauzé

Suppléant : Sébastien Denizot

Association de Gestion du Pays de Tronçais

Titulaire : Roger Souchal

Suppléant : Stéphane Desforges

Centre social du Pays de Tronçais Val de Cher

Titulaire : Nolwenn Galmard

Suppléante : Céline Cougny

Comité National d'Action Sociale

Titulaire : Véronique Paulmier

Commission Ecole de la comcom

Titulaire : Nolwenn Galmard

Suppléante : Véronique Samain

Commission des Impôts Directs de la comcom

Titulaires : Véronique Paulmier et Roger Souchal

Suppléants : Thierry Lassauzé et Claire Laybros

Commission Locale d'Évaluation des charges Transférées de la comcom

Titulaire : Véronique Paulmier

Suppléant : Roger Souchal

Commission Voirie de la comcom

Titulaire : Fabien Thevenoux

Suppléant : Stéphane Desforges

CA du Collège François Péron

Titulaire : Nolwenn Galmard

Suppléante : Véronique Paulmier

Correspondant Défense

Roger Souchal

EHPAD de Cérilly

Titulaires : Thierry Lassauzé, Véronique Paulmier et Fabien Thevenoux.

Référents ambroisie

Sébastien Denizot et Stéphane Desforges

Référent sécurité routière

Roger Souchal

Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier

Titulaire : Roger Souchal

Suppléant : Stéphane Desforges

SICTOM de Cérilly

Titulaires : Roger Souchal et Fabien Thevenoux

Suppléants : Sébastien Denizot et Stéphane Desforges

SEA Nord Rive Droite du Cher

Titulaires : Thierry Lassauzé et Claire Laybros

Suppléants : Véronique Paulmier et Roger Souchal

SIESS du Collège François Péron

Titulaires : Nolwenn Galmard et Yannick Souriou

Suppléantes : Claire Laybros et Véronique Samain

Médiathèque

La médiathèque municipale, après une année inédite, travaux, confinement et re-travaux, ouvre dans son nouvel espace. Elle est ouverte toute l'année, dans les conditions strictes de protection sanitaire pour tous, le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h30.

Pour adultes et enfants, romans, documentaires, BD et policiers, ainsi que CD et DVD sont à la disposition du public pour des prêts sur 2 à 3 semaines.

La Médiathèque de Commentry assure le prêt de plus de 300 livres et moyens médias deux fois par an, ce qui permet un renouvellement

dynamique des livres proposés. Pas de Père Noël, de contes ou de "chasses aux livres" avec les écoles maternelle et élémentaire pour le moment, mais patience ...

Les projets viendront en leur temps, expositions, loisirs créatifs, heure du conte, etc.

La médiathèque est gérée par Michèle Barberet (bénévole), Béatrice Clément (bénévole), Jocelyne Desnauds (bénévole), Jeannette Micaud (salariée), Cristiane Portois (bénévole) et Mireille Thuard (bénévole).

Contact en Mairie au : 04 70 67 52 00

École de musique

L'école de musique de Cérilly est gérée par le S.I.E.S.S (Syndicat Intercommunal d'Équipement Scolaire et Sportif) du Collège François Péron, formé des communes de : Ainay-Le-Château, Braize, Cérilly, Le Brethon, Le Vilhain, Saint-Bonnet-Tronçais, Saint-Caprais et Theneuille.

Elle se situe, place du Champ de Foire, accolée à la médiathèque, et ses trois salles, entièrement rénovées en 2019, accueillent désormais les élèves dans un endroit clair, pratique et confortable.

Grâce à ses 6 professeurs, elle dispense des cours

d'instruments divers ; piano, guitare, batterie, accordéon chromatique, accordéon diatonique, violon, contrebasse, violoncelle, sitar indien, des cours de chant et de l'éveil musical pour les plus petits.

Ces trois dernières années, ce sont 70 élèves qui ont bénéficié des cours.

Il est important de savoir que les tarifs sont particulièrement attractifs grâce à la participation importante de toutes les communes du Syndicat.

Cours	Commune adhérente au S.I.E.S.S	Commune non adhérente au S.I.E.S.S
Instrument	40 €	65 €
Solfège	20 €	45 €
Instrument + Solfège	45 €	75 €
Éveil musical	20 €	45 €
Location instrument	17 €	20 €





Carte Nationale d'identité et passeport en mairie de Cérilly

La commune de Cérilly est équipée d'un dispositif de recueil des demandes de CNI et Passeport. Toute personne, habitant Cérilly ou non, pourra déposer sa demande de CNI ou de passeport en Mairie de Cérilly.

L'utilisateur peut effectuer une pré-demande de CNI en ligne en se rendant à l'adresse :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

L'utilisateur peut effectuer une pré-demande de Passeport en ligne en se rendant à l'adresse :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>

Le déplacement en mairie demeure indispensable pour la prise des empreintes et le dépôt des pièces justificatives. L'agent vérifiera les pièces justificatives, les numérisera et procédera au recueil des empreintes. Le dossier sera envoyé par réseau sécurisé aux Centres d'Expertise et de Ressources-Titres qui instruiront la demande et donneront l'ordre de production à l'Imprimerie Nationale. Les titres seront remis en Mairie.

A cet effet, la Mairie de Cérilly vous accueille, **uniquement sur rendez-vous**, aux jours et heures suivants :

- Mardi de 9h00 à 12h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00
- Jeudi de 14h00 à 17h00
- Samedi de 9h00 à 12h00

Renseignements et prise de rendez-vous en Mairie ou au **04 70 67 52 00**.



Les transports

Le conseil départemental de l'Allier met à disposition des habitants plusieurs modes de transports.

- **Les transports scolaires**

Transport réservé aux scolaires.

- **Les transports sur réservation**

Lignes régulières, entre Cérilly et Moulins et entre Cérilly et Montluçon, fonctionnant uniquement sur réservation téléphonique au **0 800 800 966**.

Les trajets sont généralement effectués par des véhicules de petites capacités et les points d'arrêts et les horaires sont fixés à l'avance.

- **Le TAD (Transport A la Demande)**

Le transport à la demande est une solution pour les habitants des communes du secteur de Cérilly de se rendre deux fois par semaine à Cérilly.

La réservation de votre déplacement se fera au **0 800 800 966**.

- **Le covoiturage**

Pour ceux qui souhaitent faire des économies et un geste pour l'environnement

Toutes les informations sur ces modes de transports (parcours, horaires, tarifs, ..) sont disponibles sur le site web <https://www.allier.fr/769-transports.htm> ou au **0 800 800 966**.

Centre des secours de Cérilly

Actuellement, le centre de secours de Cérilly compte 21 sapeurs-pompiers, plus 2 en indisponibilité temporaire. Le contingent se compose de 7 femmes et 13 hommes. Nous avons 3 dossiers d'engagement à l'étude.

Sur l'année, du 1er Novembre 2019 au 31 Octobre 2020, nous comptons 179 départs de véhicules en intervention.

Les sapeurs ont reçu 520 heures de formation. 6 agents ont finalisé leur formation initiale et nous avons 2 nouveaux chefs d'équipe.

Nous avons également eu la dotation d'un nouveau véhicule type 4/4. De plus, nous avons une nouvelle ambulance. Cette année, vu le contexte sanitaire, la distribution des calendriers se fera directement dans les boîtes aux lettres. Nous comptons sur votre générosité.

Plus de renseignements auprès du chef de centre : Lieutenant **Corentin Gervais**, SDIS de l'Allier, 25 avenue Jean Jaurés 03350 Cérilly - Tél. **04 70 67 52 02**.



La Communauté de Brigades de Cérilly (COB)

La **Communauté de Brigades de Cérilly (COB)** comprend les brigades de Cérilly et de Cosne d'Allier. La COB est armée de 17 gendarmes répartis de la façon suivante : 9 militaires à Cérilly et 9 à la Brigade de Cosne d'Allier.

La COB appartient à la compagnie de gendarmerie de MONTLUÇON. Cette compagnie est composée d'un Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie Nationale « PSIG », et d'une Brigade des Recherches « BR ». Un GIC (groupement d'intervention cynophile) est implanté à CLERMONT-FERRAND, sur le ressort de la compagnie de Clermont. La COB de CÉRILLY couvre 25 communes (disséminées sur 2 cantons HURIEL et BOURBON L'ARCHAMBAULT) et une superficie de 75.962 hectares. Le bassin de population surveillée représente 14.080 habitants. On recense environ 13.000 hectares de forêt, principalement en pays de Tronçais. La communauté de brigades est limitrophe sur toute sa partie Ouest et Nord Ouest avec le département du Cher, à l'Est avec la communauté de brigades de Bourbon l'Archambault et la brigade autonome de Montmarault et au Sud avec la Communauté de brigade de Montluçon.

Différentes missions :

- **SÉCURITÉ ROUTIÈRE** : Les services de police de la route sont orientés sur les zones accidentogènes. Ce service représente 10% de l'activité globale en un an.
- **POLICE JUDICIAIRE** : Elle occupe une grande partie de l'activité des militaires de l'unité, sous des formes très variées : divers délits, demandes d'enquêtes qui sont transmises par le Procureur de la République. Ce service représente 35 % de l'activité globale sur un an.
- **POLICE ADMINISTRATIVE** : Un contrôle régulier des marchés est effectué sur directives ou d'initiative. Demandes de renseignements (arme, habilitation, avis manifestations sportives etc..)
- **SURVEILLANCE DE PROXIMITÉ** : Il s'agit de la mission principale de la brigade territoriale. Elle a pour but en partie de prévenir les atteintes aux biens et aux personnes.
- **RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT** : La recherche du renseignement est une mission importante. Elle est effectuée en tout temps, de jour comme de nuit, et particulièrement à l'occasion des surveillances générales. La recherche du renseignement est active et orientée. Les services de surveillance de proximité représentent 21 % de l'activité.

L'accueil du public à la brigade de CÉRILLY est assuré 24h/24h et 7/7 jours. Un renvoi téléphonique est effectué au CORG de 12 heures à 14 heures et de 18 heures à 8 heures le lendemain matin. Les bureaux sont fermés au public, sauf urgence, à 18 heures. La brigade de proximité de COSNE-D'ALLIER assure une permanence d'accueil le mardi après-midi et le jeudi après-midi de 14 heures à 18 heures. En dehors de ces créneaux, la brigade effectue un renvoi téléphonique vers la brigade mère de Cérilly. De 18h00 à 08h00 les deux brigades sont déviées vers le Centre opérationnel de la gendarmerie (CORG) de MOULINS. En raison de contraintes opérationnelles ou d'impératifs de service la brigade de proximité de Cosne d'Allier peut être fermée durant les heures ouvrables. Le renvoi téléphonique est alors effectué vers la brigade chef-lieu de CÉRILLY.

Major Sourieux, John
Commandant la communauté de Brigades de
CÉRILLY/COSNE-D'ALLIER



Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais

Un besoin, un projet, une difficulté financière

« encore une facture à régler ..»

« le congélateur ne marche plus ..»

« il faut emmener la voiture au garage.. »

« j'aimerais mettre les enfants au centre de loisirs.... »

Mais le budget est trop juste....

L'épicerie solidaire est peut être la solution pour vous aider...n'attendez pas, prenez contact

Vous êtes seul,

En couple,

Vous avez des enfants ou pas,

Vous êtes salarié,

Vous êtes retraité, Vous êtes chômeur indemnisé ou percevez d'autres revenus

Directement avec l'épicerie solidaire :

07 61 18 19 61

07 60 17 19 87



En 2019, 244 familles soutenues, soit 662 personnes, habitants des communes adhérentes du territoire des cantons de Bourbon-l'Archambault et Souvigny, également la commune de Vallon-en-Sully. L'épicerie solidaire dispose de 4 sites : Bourbon l'Archambault, Tronget, Lurcy-Lévis et depuis novembre 2019, Cérilly.

Le montant total des économies réalisées par les bénéficiaires, en faisant leurs achats alimentaires à l'épicerie, s'élèvent à 71.900€. Pour un budget de courses de 100€ dans le commerce, la dépense à l'épicerie sera de 30€, vente à 30% du prix marchand, l'économie de 70€ sera utilisée pour régler la problématique financière.

Autre action de l'épicerie solidaire, le chantier d'insertion a permis à 19 personnes d'avoir un contrat de travail de 26h tout en étant soutenues dans les démarches socio-professionnelles. Le chantier est un tremplin vers l'emploi durable.

Les Restos du Coeur



Les Restos du Coeur de Cérilly se situent rue du stade, dans les locaux mis à disposition gratuitement par la Mairie.

Ils fonctionnent grâce à 20 bénévoles dont le responsable de centre, et sont ouverts toute l'année : un jour par semaine en période d'été et deux demi-journées en période d'hiver.

Les inscriptions pour les personnes accueillies sont obligatoires.

Un vestiaire regroupant les dons d'habillement (homme, femme et enfant) est disponible pour les personnes accueillies.

L'activité 2020 s'est maintenue malgré la crise sanitaire. Des colis

ont été livrés à domicile par des bénévoles pour les personnes accueillies éloignées et ne pouvant pas se déplacer, faute de moyen de locomotion. Pour les autres, la distribution s'est effectuée par petits groupes au local en respectant les mesures de sécurité sanitaire.

Durant la période hivernale, 66 familles ont bénéficié de l'aide des Restos du Cœur, et 57 en période estivale.

Contact au 06 42 65 69 46.



NORD BOCAGE, 1 Boulevard Gambetta 03320 Lury-Lévis

Tél : 04 70 67 85 59 - Fax : 04 70 67 86 42 - E-Mail : air.nordbocage@orange.fr

*Association Intermédiaire de proximité
au service des demandeurs d'emploi et des particuliers,
des entreprises, des artisans, des collectivités,
des associations,..., sur les secteurs de
Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lury-Lévis et Sancoins*

LES BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL À NORD BOCAGE

- ◆ **PARTICULIERS** vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...) contactez Nord Bocage au **04 70 67 85 59**.

L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente.

L'AI Nord Bocage est l'employeur : elle signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...)

A noter : les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1000 Euros, réduction 500 Euros ou crédit d'impôt (500 Euros) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.

- ◆ **ENTREPRISES, ARTISANS, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS** nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manoeuvre, aide maçon, serveuse, agent d'entretien...) ; sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.
- ◆ **VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI** nous pouvons vous proposer :
 - des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles
 - un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés : de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi : rédaction de CV, lettre de motivation...).

Pour ceux qui ne disposent pas d'Internet, un panneau d'affichage est à votre disposition avec les offres d'emploi au siège de l'Association.

Nord Bocage est en partenariat avec Pôle Emploi, Missions locales, ETTI Adef+, Unités Territoriales d'action sociale et les Assistantes sociales des secteurs, MDPH...

◆ PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

Nous vous accueillons au siège du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou lors de nos permanences :

- **Bourbon-l'Archambault** : lundi de 08h45 à 10h45 (Mairie)
- **Ainay-le-Château** : mardi de 14h00 à 16h00 (Mairie)
- **Cérilly** : jeudi de 09h00 à 11h00 (Mairie)
- **Sancoins** : jeudi de 14h00 à 16h00 (France Services Sancoins)

03

Allier

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

PRENEZ LE TEMPS DE LA REFLÉXION AVEC LE CAUE !

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ?

**Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ?
Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?**

Vous avez un projet personnel ou professionnel...

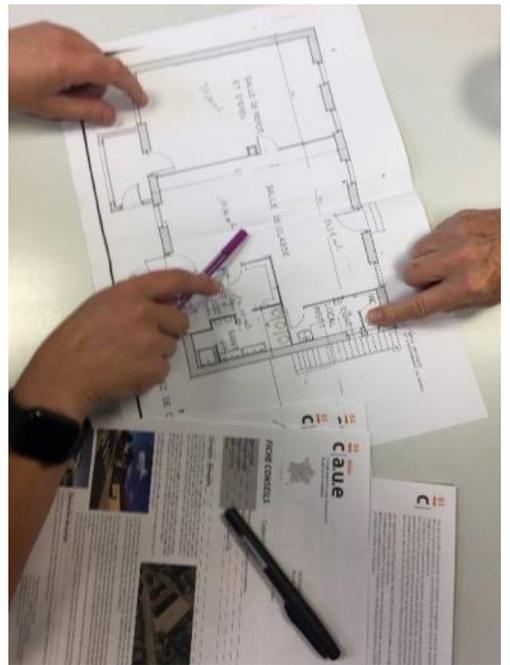
Les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger, puis prenez un rendez-vous auprès du secrétariat.

Le secrétariat du CAUE est ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h à 17h, 27 rue de Villars à Moulins.

Vous pouvez nous contacter au 04 70 20 11 00 ou par mail : contact@caue03.fr



Cet été, le CAUE a lancé la troisième saison du jeu pédagogique PÉPIT. A l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes. A l'heure actuelle, 32 parcours sont disponibles.

Pour en savoir plus, suivez la page Facebook du jeu (@pepit03) et surtout, n'hésitez pas à nous transmettre les pépites de votre commune !

EHPAD

EHPAD La Vigne au Bois de Cérilly : Une année 2020 au rythme de la Covid 19 !

Comme pour nombre d'entre vous, l'année 2020 s'est avérée complexe et inédite pour l'établissement à tous les niveaux. A la fois avec un confinement réitéré, source d'épuisement et de lassitude car difficile à vivre au quotidien pour les résidents, leur famille et les professionnels . Et à la fois dans la gestion de la démultiplication des consignes, protocoles et des besoins en terme de recrutement, d'acquisition de matériels ou prestations pour faire face à cette crise à l'ampleur inconnue jusqu'alors.

Néanmoins, cette crise sanitaire parfois aiguë, à laquelle nous avons été directement confrontée (durant un mois), nous a aussi permis de démontrer le professionnalisme des équipes présentes, notre esprit collectif, nos capacités de réactivité, d'adaptation et de communication.

Nos professionnels ont été aptes à se réorganiser pour le service hôtelier et le suivi individuel des situations et des animations en chambre de chaque résident. Parmi eux, des volontaires infirmiers, aides-soignants, agents de service ont permis de constituer une équipe dédiée « Covid » pour la prise en charge et l'accompagnement des résidents positifs. Un grand merci aux équipes, aux familles et usagers pour leur compréhension et patience en ces périodes de restriction des visites rendue obligatoire. De même un grand merci pour leur soutien et leurs dons (masques, gants, tablettes, petits déjeuners, fleurs, chocolats et messages de sympathie...).

Cette crise a également créé de nouveaux liens mais aussi éprouvé et renforcé les dispositifs

partenariaux sur le territoire via le test et l'ajustement de leur opérationnalité : avec l'ARS, le Conseil départemental et leurs prestataires, la municipalité, le lycée (prêt de plateaux repas), les pharmacies, le Crédit Agricole, Carrefour, les boulangeries etc... de Cérilly, l'intervention très attendue des services de l'HAD (hospitalisation à domicile), le renforcement étroit du partenariat opérationnel avec l'équipe mobile d'hygiène et de façon générale avec le Centre hospitalier de Montluçon. Je remercie tous ces acteurs de leur engagement et soutien.

Elle a enfin permis de mettre en lumière la situation des EHPAD à tous les échelons du pays, de montrer l'écart croissant entre les besoins de médicalisation de plus en plus exigeants en EHPAD, avec des résidents accueillis de plus en plus âgés et dépendants et l'impossibilité de recruter sur le territoire des personnels soignants, paramédicaux et médicaux formés et en nombre suffisant.

Cette crise démontre pour l'avenir immédiat, à long terme, la nécessité urgente, impérieuse de faire connaître nos métiers et leurs perspectives, leurs filières de financement de formation, de reconversion et de recrutement de soignants, paramédicaux, médecins sur le département pour la pérennité des EHPAD isolés et ruraux.

Je souhaite à tous une très bonne année 2021, entouré(e)s de ceux qui vous sont chers.

La directrice de l'EHPAD.



Le saviez-vous ???

La taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...).

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking, etc...).

Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Ile de France).

Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre.

Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois à la 1^{ère} et à la 2^{ème} date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable).

Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site web ci-dessous et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.

Toutes les informations sur le site web www.taxe-amenagement.fr



Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire. Cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Toute personne souhaitant un renseignement sur la JDC, le Service National Universel ou l'obtention d'un document officiel peut joindre la plateforme téléphonique **09 70 84 51 51**.

Le Dossier Médical Partagé

Le DMP est un **dossier médical informatisé** proposé aux patients. Chaque personne bénéficiaire d'un régime de sécurité sociale, majeure ou mineure, peut disposer d'un DMP. Il vise à améliorer la coordination, la qualité et la continuité des soins entre tous les professionnels de santé, en ville comme à l'hôpital ou en EHPAD.

L'accès à ce service en ligne sécurisé est très simple, via le site web www.dmp.fr ou un logiciel professionnel, répondant ainsi aux attentes des professionnels de santé. La création d'un DMP n'est possible qu'avec le consentement du patient. Et, en dehors de lui, seuls les professionnels de santé qu'il a autorisés à le faire peuvent le consulter et l'alimenter. Dès la création de son DMP et à tout moment, le patient peut décider s'il consent ou non à l'ouverture de son DMP en situation d'urgence ; il peut aussi désigner le ou les professionnels de santé qui n'auront pas accès à son DMP dans la rubrique « Gestion du DMP ». **Toutes ces décisions sont réversibles.**



DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ



Le 1^{er} Mai 2019, le centre de tri départemental est entré en action, l'extension des consignes de tri des emballages est la même pour l'ensemble du département. Les résultats sont exceptionnels, pour le SICTOM de Cérilly c'est une augmentation de 127% de la collecte sélective. Les ordures ménagères ont baissé de 800 tonnes et les emballages ont augmenté de 600 tonnes. Je ne peux que vous féliciter et

vous encourager dans ce sens car les économies réalisées ont une incidence importante sur le budget de fonctionnement du SICTOM et donc sur le montant de votre TEOM.

Cependant les consignes ne sont pas suffisamment respectées. Il est bien spécifié sur le mémo-tri que vous avez reçu que seuls les emballages doivent être déposés dans les bacs à couvert jaune et en vrac pas dans des sacs.

Les bacs ne sont pas des déchèteries!

Gravats/ céramiques

Déchets verts

Verres

Ferrailles

Encombrants

Cartons & cagettes

ICI, c'est uniquement le tri!

Un doute:
consignesdetri.fr

Mettre les déchets en vrac!!

Vous utilisez un sac noir pour stocker vos emballages « c'est possible » mais pensez bien à le vider dans le bac jaune. Vous pourrez éventuellement vous en resservir ou le déposer vide dans la poubelle jaune. Il sera alors considéré comme un emballage au centre de tri. **MAIS ATTENTION si le sac n'est pas vidé dans le bac, au centre de tri, il sera traité comme refus de tri donc facturé au SICTOM et le tri n'aura servi à rien.**

BAC JAUNE NE VEUT PAS DIRE PLASTIQUE MAIS EMBALLAGES ET PAPIERS

Certains objets qui ne sont pas des emballages sont déposés dans le bac jaune : jouets, appareils électriques, ficelle ou filets ayant servi au fourrage, bouteilles en verre, tuyaux d'arrosage, seaux, arrosoirs, papier peint, les récipients ayant contenu des produits chimiques, casseroles, vaisselles en dur, en plastique, en carton, vêtements, chaussures, masques, mouchoirs en papier, combinaisons jetables, aussi des ordures ménagères et autres. Ces objets refusés coûtent **TRÈS CHER AU SICTOM donc À VOUS**. Ils sont transportés à l'incinérateur de Bayet. Pour l'année 2020 cela représentera environ **35.000€**.

BACS GRIS ou SACS ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis la mise en place des nouvelles consignes de tri avec le bac jaune, les tonnages ordures ménagères ont baissé mais pas suffisamment car là aussi nous retrouvons beaucoup de choses qui vont en déchèteries.

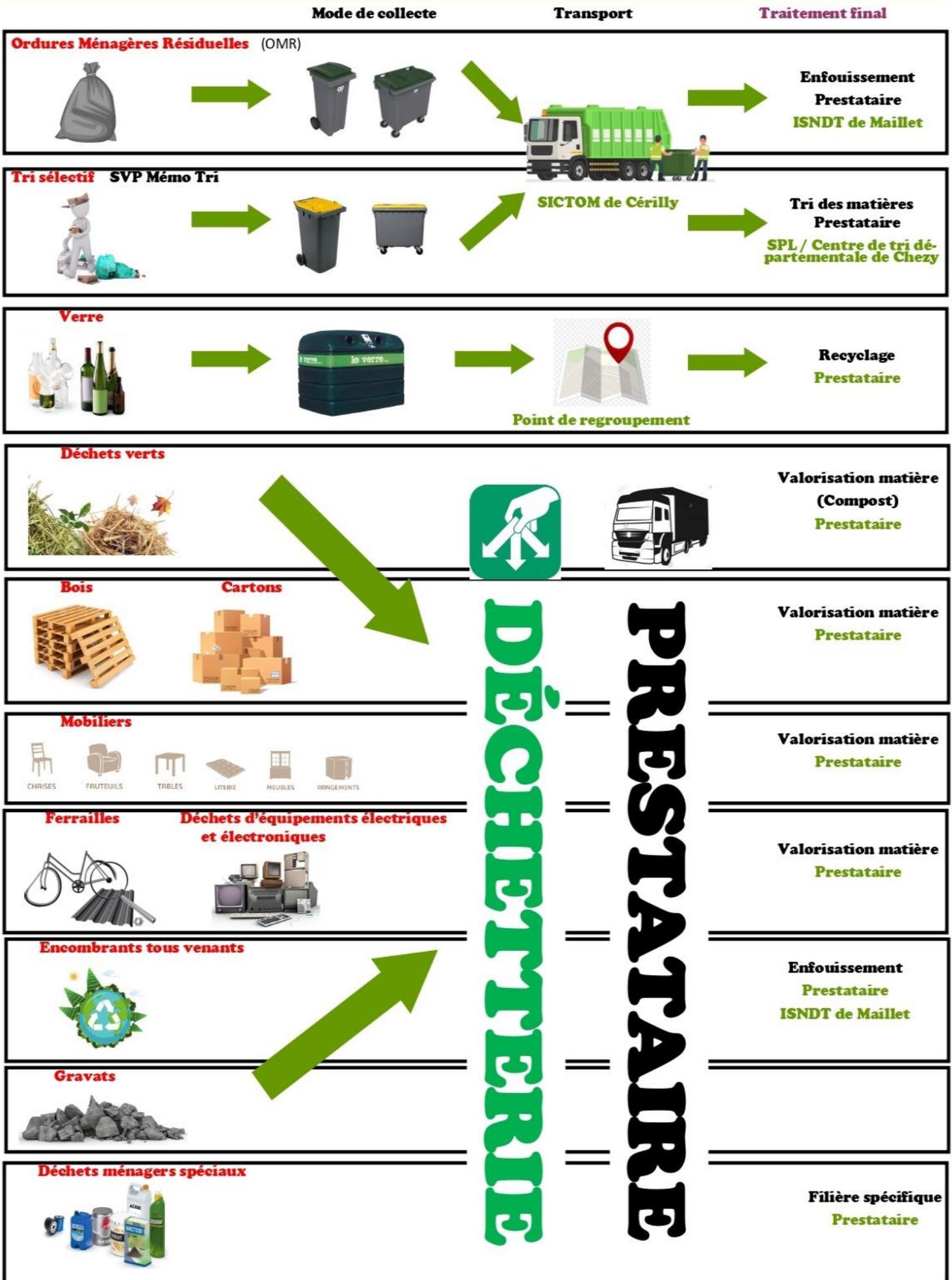
Un foyer qui réalise correctement le tri doit retrouver dans ses ordures ménagères : masques, gants en plastique, mouchoirs en papier, coton, essuie-tout, lingettes, couches, serviettes hygiéniques, nappe en papier, assiettes et couverts en plastique/carton, litière du chat.

Le compostage est possible pour tous les déchets fermentescibles, tontes de pelouses, épluchures de légumes, marc de café, restes alimentaires, feuilles mortes, etc...

VENTE DE COMPOSTEURS EN BOIS DE 400L (20€) ET 600L (35€) AU SICTOM SECTEUR CÉRILLY

Le Président Bernard TIGÉ

Que deviennent vos déchets



Une année bien remplie au SEA nord Rive Droite du Cher !



Au-delà de la crise sanitaire qui a perturbé l'organisation de la société, le SEA a tout mis en œuvre pour tenir les objectifs fixés, notamment à Cérilly, nouvelle commune adhérente. Pour ceux de nos abonnés

Cérillois qui ne disposent pas d'une connexion internet et ne peuvent suivre les actualités hebdomadaires du syndicat sur www.seavallon.fr, une petite rétrospective s'impose !

Pour la partie administrative, dès fin 2019 et jusqu'en 2020, la priorité a été de confectionner le **millier de contrats d'abonnement** à expédier à nos nouveaux abonnés, collecter et archiver de manière sécurisée leurs justificatifs et informations dans les logiciels dédiés, les accueillir physiquement et par téléphone pour les renseigner dans certains cas plus particuliers.

Concernant la partie technique, les services Eau Potable, Assainissement Collectif et Non Collectif-SPANC ont **cerné les priorités**. Ainsi en début d'année, à la **station d'épuration**, un des motoréducteurs a été détecté en panne. Il a pu être reconditionné à neuf par nos agents de l'Assainissement Collectif qui ont également participé, en juin, à la réparation du tuyau décanteur digesteur (*qui permet de dégrader les matières organiques en suspension qui arrivent dans la cuve grâce aux bactéries présentes*) avec l'aide de deux entreprises spécialisées.

Le service eau potable n'était pas de reste ! Pendant 3 semaines, en janvier-février, les agents ont suivi un **important chantier** permettant de remplacer **400 ml de conduite d'eau potable** entre le puits de captage de la **Fond Bourdoire** et la **station de pompage de la Grande Borne**. Il a fallu faire de même pour les **400 ml de câbles électriques** qui alimentent les pompes du puits qui acheminent l'eau vers la Grande Borne ! Rappelons que ces deux sites datent des années 60 et qu'il était convenu entre le SEA et la commune de Cérilly de **programmer des travaux de rénovation et**

réhabilitation assez rapidement afin d'éviter des dommages plus conséquents et plus onéreux encore. Entreprises et agents du SEA ont travaillé dans des conditions difficiles à près de 2 mètres sous terre, tout en veillant au pompage régulier de l'eau afin d'éviter tout danger pour eux-mêmes. **Travailler en toute sécurité, cela ne s'improvise pas et le service « prévention, hygiène et sécurité » du SEA** avait fait les repérages « sécurité » nécessaires et préalables avec les entreprises et les agents impliqués. En juin, un autre chantier budgété dès 2020 a été concrétisé : **la création d'un poste de chloration au réservoir de la Folte**. La partie technique a entièrement été réalisée par nos agents et pour la partie télégestion, une entreprise est intervenue. **A la Station de la Grande Borne**, le système de chloration était vétuste et il a été rénové dans le même temps. Enfin, depuis juillet (et jusque début 2021), les agents du SEA procèdent au renouvellement de la troisième tranche de compteurs d'eau et courant septembre, ils parcouraient les rues et chemins Cérillois pour la relève annuelle des consommations 2020 en vue de la facturation qui sera établie au 1^{er} semestre 2021.

Et du côté du SPANC ? Depuis fin octobre, les visites initiales des dispositifs d'assainissement individuel ont commencé ! Fin 2020, le technicien du SEA se sera rendu dans environ 119 foyers concernés si toutefois le reconfinement lié à la crise sanitaire de la COVID-19 ne vient pas perturber ce programme! Cette mission se terminera au cours du 1^{er} semestre 2021 et aura permis de **recenser l'ensemble des assainissements individuels présents sur la commune de Cérilly** de façon informatisée, étape obligatoire pour le suivi à venir de nos usagers et pour leur délivrer les éventuels certificats nécessaires en cas de vente de leurs biens.

Pour en savoir plus sur les nouveautés, travaux et actions réalisés par le Syndicat en 2020 et ceux à venir, consultez le Réservoir d'Infos, notre bulletin annuel « papier », qui arrivera ou sera déjà arrivé dans vos boîtes aux lettres quand vous lirez cet article !



En blanc, tuyau décanteur digesteur de 5m, station d'épuration de Cérilly



Motoréducteur neuf à la Station d'Épuration de Cérilly



Équipement chloration, Réservoir d'Eau Potable de la Folte / Cérilly

Le syndicat en chiffres

Avec l'arrivée de Cérilly en 2020 pour les 3 compétences eau potable, assainissement collectif et non collectif et de Meaulne-Vitray pour l'assainissement collectif, ce sont environ **6.800 habitants desservis** par :

- **5.492 branchements d'eau potable** / 550 km de réseaux d'eau potable / 2 UPEP (Unités de Production d'Eau Potable) / 9 réservoirs (1 réservoir « tour » au Plaix et 8 réservoirs semi enterrés) / 7 Puits de captage
- **2.900 branchements d'assainissement collectif** / 46 km de réseaux / 6 STations d'EPuration (STEP) à boues activées, 2 STEP à Filtres Plantés de Roseaux, 1 décanteur digesteur, 1 fosse septique collective-filtre à sable vertical drainé, 2 lagunages, des postes de relevage, des chambres à sable, des déversoirs d'orage.
- **2.100 dispositifs d'assainissement non collectif** / 7 installations semi-collectives.



UPEP (UNITÉ de PRODUCTION EAU POTABLE) de la Grande Borne de Cérilly



Réservoir La Folte / Cérilly



STEP (STation d'EPuration) de Cérilly

Élection d'un nouveau Comité Syndical !

Les élections 2020 ont été perturbées dans leur organisation par les conséquences de la COVID-19 mais elles ont pu avoir lieu finalement le mercredi 9 septembre 2020 : **Jérôme JOMIER**, délégué de la commune de Meaulne-Vitray, a été **élu président** et **3 vice-présidents** l'accompagneront au cours de son mandat : **Gérard DIENIS**, délégué d'Urçay, **Ludovic VITOUX**, délégué de Saint-Caprais et **Mathieu GENEAU de LAMARLIÈRE**, délégué de Le Brethon.

Retrouvez la liste de nos délégués, des commissions du SEA, sur www.seavallon.fr, rubrique « Actualités ».

ACTE DE VANDALISME !

Appel à la vigilance !

Jeter des débris et encombrants dans la station d'épuration de Cérilly, c'est polluer l'environnement, créer des dégâts sur les installations, faire perdre un temps précieux et de l'argent à tous les abonnés et adhérents du SEA ! Merci à tous de ne pas permettre cela et de ne pas hésiter à nous alerter si vous êtes témoins de récidive. Porter atteinte au bien public est sanctionné par la loi.

Et pour toutes les questions
que vous vous posez ...



Toute l'équipe du SEA Nord Rive Droite du Cher vous souhaite une très belle année 2021 !



Communauté de Communes du

PAYS DE
TRONÇAIS

Avec ses 15 communes et ses 7.616 habitants, le Pays de Tronçais est confronté à des défis majeurs. Pour tenter de les relever, bien conscients de la nécessité d'unir nos forces, nous avons décidé depuis de nombreuses années de mettre en commun de nombreuses compétences au sein de la communauté de communes. Le Pays de Tronçais est le territoire de l'Allier où les élus sont allés le plus loin dans cette démarche.

La crise sanitaire que nous vivons depuis de longs mois a également produit ses effets sur l'action municipale et communautaire. Ainsi, suite aux élections de mars et de juin, le conseil communautaire s'est réuni pour sa séance d'installation le 15 juillet 2020. Maire de Couleuvre et 1^{er} vice-président sortant de la communauté de communes, j'ai été élu Président par mes collègues. Je suis entouré d'une équipe de 7 vice-présidents : Denis CLERGET maire de Theneuille, Francis LEBLANC maire de Valigny, Stéphane MILAVEAU maire d'Ainay-le-Château, Pierre-Marie DELANOY maire de Meaulne-Vitray, Olivier LARAIZE maire de Le Brethon, Véronique PAULMIER adjointe au maire de Cérilly, et Stéphanie CUSIN-PANIT maire de Hérisson.

Dès son installation, notre nouvelle équipe s'est attelée à la rédaction de sa feuille de route qui sera soumise à la validation du conseil communautaire dans les prochaines semaines. Notre communauté de communes dispose de nombreuses compétences, dont certaines tiennent une place majeure. C'est le cas de la compétence école (440 élèves, 15 écoles) et de la compétence voirie (495 km de voirie). Au cours du mandat 2014/2020, nous avons engagé près de 2 millions d'euros dans les écoles et, chaque année, entre 600 et 700.000€ sont investis sur la voirie. Le tourisme joue également un rôle très important dans notre territoire, c'est pourquoi près d'un million d'euros sont affectés à l'équipement touristique du Pays de Tronçais, qui a été marqué ces deux dernières années par l'aménagement de la futaie Colbert 2, du circuit de l'étang de Pirot, et

du nouveau réseau de sentiers de randonnée (258 km). La communauté de communes propose également un service d'accueil de loisirs tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, à Saint-Bonnet-Tronçais. Afin de soutenir nos entreprises, nous avons conclu des conventions avec la Région et le Département qui nous permettent d'attribuer des subventions aux entreprises locales qui portent des projets de développement (immobilier, matériel). Nous soutenons également les associations du territoire qui organisent des manifestations d'intérêt communautaire, et nous mettons à leur disposition nos minibus. Pour l'habitat, en partenariat avec le Département et l'État, nous allouons des aides, sous conditions de ressources, aux ménages qui rénovent leur logement dans le cadre du programme « habiter mieux ».

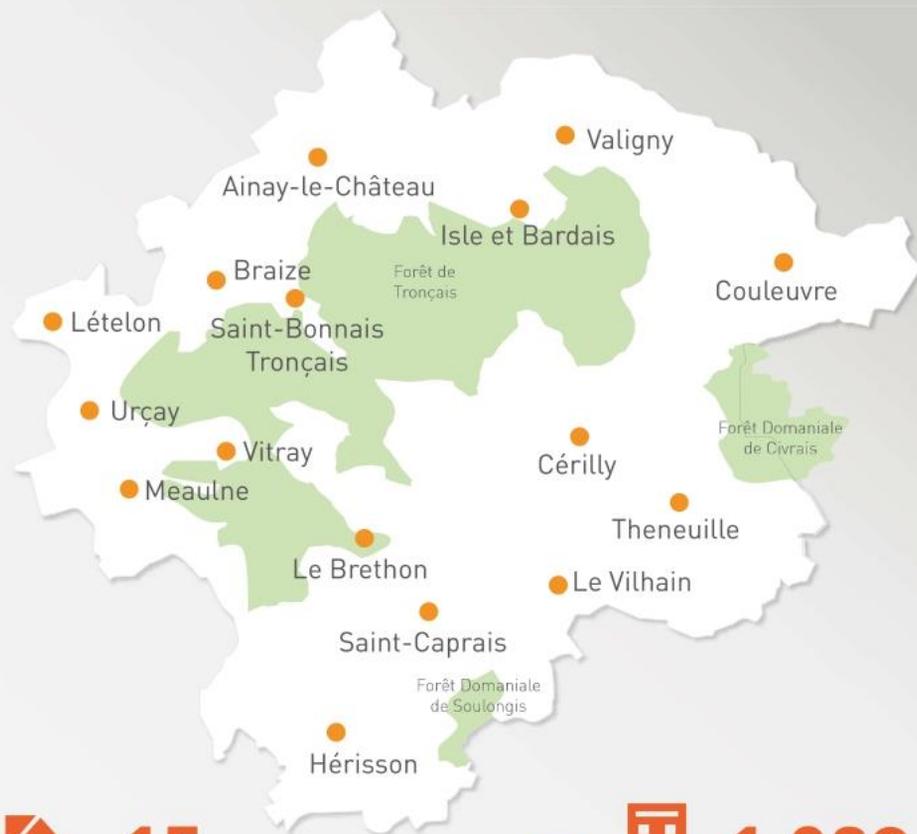
Par ailleurs, au cours de ce nouveau mandat j'entends bien agir sur quatre dossiers d'envergure : les deux campings de Saint-Bonnet et d'Isle-et-Bardais, le centre d'hébergement de Tronçais, trois équipements dont la communauté de communes est devenue propriétaire en 2019, et les forges de Tronçais. Pour ces trois sites, le temps de l'action est venu, et il faudra faire les bons choix tout en maîtrisant nos comptes.

Bref, avec un budget de près de 8 millions d'euros, la communauté de communes s'efforce de répondre aux besoins du territoire et de ses habitants. C'est dans cet esprit que nous avons acheté des masques en tissu qui ont été distribués à tous les habitants du territoire au début de l'été. D'ailleurs, suite à l'aggravation de la crise sanitaire, en accord avec mes collègues, j'ai commandé des masques chirurgicaux adaptés aux enfants; ils seront mis à leur disposition dans toutes nos écoles courant novembre.

Prenez soin de vous et prenez soin des autres.

Le Président,
Daniel RONDET

CARTE D'IDENTITÉ DU PAYS DE TRONÇAIS



TERRITOIRE



ÉCOLES

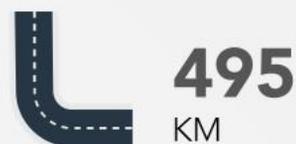


440 ÉLÈVES

15 ÉCOLES

31 BÂTIMENTS
DE **5700** M²

VOIRIE



TOURISME



2 CAMPINGS
PROPRIÉTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
Saint-Bonnet et Isle-et-Bardais



1 CENTRE D'HÉBERGEMENT
PROPRIÉTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
Le Cap Tronçais



ÉQUIPEMENTS D'ACCUEIL
DU PUBLIC EN FORÊT DOMANIALE :
sentier PMR de Saint-Bonnet,
Colbert II, Pirot, etc.



SENTIER RANDONNÉE
258 KM DE CHEMINS

FINANCES

DÉPENSES RÉELLES
D'INVESTISSEMENT 2019

1 723 615€

■ **4 767€**
MOYENS GÉNÉRAUX

■ **61 584€**
AIDES
AUX COMMUNES

■ **683 507€**
VOIRIE

■ **639 344€**
TOURISME
(forêt d'exception, randonnée,
équipements touristiques)

■ **334 414€**
ÉCOLES

DÉPENSES RÉELLES
DE FONCTIONNEMENT 2019

3 778 824€

Office de Tourisme Intercommunautaire de la Vallée du Coeur de France

BUREAU DE CÉRILLY - Place du Champ de Foire, 03350 CÉRILLY

Cette saison 2020, hors norme, est paradoxalement l'une des meilleures de ces dernières années, en termes de fréquentation touristique sur le bureau de Cérilly.

Fréquentation

De Janvier à la mi-Mars 2020

= **957 contacts enregistrés**

De Juin à la fin Septembre 2020

= **2.938 contacts enregistrés**

Jours et horaires d'ouverture en 2020

Du 6 Janvier au 17 Mars : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermé du 18 Mars au 1^{er} Juin.

Du 2 au 30 Juin : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Juillet, Août et Septembre : du Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

+ le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Du 1^{er} au 29 Octobre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13H30 à 17h.

Fermé depuis le 30 Octobre inclus.

Les visites guidées estivales « **Tronçais Prestige** » ont, quant à elles, connu un franc succès chaque mercredi matin de juillet et août, avec plus de 250 participants guidés, dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur. Depuis l'obtention du label national « **Accueil Vélo** », en janvier dernier, on notera également une

augmentation de +19% de la structure par la clientèle cyclo.

Notre territoire développe de façon marquée, l'image d'une destination touristique complète, protégée mais également animée et dynamique grâce à l'efficacité de son tissu associatif et de ses institutions.

Tronçais Prestige - été 2020



**Balade aux chandelles
La bouteille - juillet 2020**



Centre Social Rural Pays de Tronçais Val de Cher

Le Centre Social Rural Pays de Tronçais Val de Cher intervient sur 2 communautés de communes, celle du Pays de Tronçais et celle du Val de Cher.

Lieu d'écoute, d'information et de projets collectifs

Le centre social est « la maison des habitants d'un territoire ». Porté par et pour ces habitants, il entend permettre l'épanouissement de chacun (notamment en améliorant la vie quotidienne de tous) et favoriser la mobilisation citoyenne (notamment en faisant entendre la parole des habitants).

Des services et des activités

- Portage de repas à domicile
- Visites à domicile en direction des séniors isolés, fragiles
- Des animations intergénérationnelles
- Prêt de matériel gratuit pour les assistantes maternelles et les séniors
- Accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires
- Organisation de projets spécifiques en direction de la jeunesse
- Soutien à la parentalité
- Relais d'Assistant Maternel pour informer, accompagner les assistantes maternelles et les familles, organisation de temps collectifs (échanger, se former, convivialité)
- Divers ateliers : Gym et Web séniors, Cuisine, Couture, Tricot
- Sorties familiales, intergénérationnelles
- Cinéma en partenariat avec l'UDAAR

Accompagnement de projets

- Soutien aux collectivités dans la réflexion, la mise en œuvre de projets de territoires en lien avec les missions du Centre Social Rural
- Soutien à la vie associative locale (administratif, association loi 1901, dans les recherches de financements, ...)
- Appui à la création et animation de groupes (habitants, parents, jeunes...)
- Soutien aux projets jeunes

Citoyenneté

- Organisation de débats, de conférences, d'ateliers
- Mise en place de manifestations thématiques de sensibilisation (santé, environnement...)
- Soutien aux initiatives concrètes des habitants
- Valorisation de la richesse du territoire

Le Centre Social Rural est un équipement polyvalent ouvert à tous les habitants, où chacun peut trouver des activités et des services dans des domaines variés. Equipement où se créent des projets participatifs de développement. Equipement mobile sur son territoire, par et pour ses habitants.

CONTACT

Centre Social Rural, 7 chemin de Dagouret 03360 Meaulne-Vitray

Tél : 04 70 06 95 21

Courriel : csr.paysdetroncais.valdecher@orange.fr



AAPPMA de Cérilly

L'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) de Cérilly, association née en 1914, est probablement une des plus anciennes de la commune.

Son but est de favoriser la pratique de la pêche, en particulier sur l'étang de Pirot (78 ha, propriété de l'ONF), particulièrement prisé par les pêcheurs qui ont le privilège de pouvoir s'adonner à leur passion dans le site d'exception qu'est la forêt de Tronçais. Elle est le lien entre les pêcheurs et la Fédération Départementale.

Le partage des abords de l'étang, depuis la création du sentier du tour de l'étang se fait sans problème, malgré une fréquentation en progression constante; la convivialité est de rigueur dans ce lieu.

Les activités que nous proposons drainent des participants de toute la France et font la promotion de notre localité et de ses environs.

En 2020, nous avons mis sur pied:

- une pêche de nuit en avril, annulée cause Covid.
- un enduro carpe du 25 au 28/06.
- une pêche de nuit carpe du 03 au 06/09.
- une pêche de nuit carpe du 01 au 04/10.

Du fait de la crise sanitaire nous n'avons pas pu accueillir cette année d'autres manifestations de pêche de niveau national voire international comme prévu, organisées en nombre très limité et sous notre accord.

D'autre part, nous nous sommes fortement impliqués pour l'obtention d'une dérogation pour l'ouverture de la pêche à Pirot dans le cadre du confinement.

Enfin, en 2019, nous étions omniprésents dans l'animation de l'Echappée Verte (stand-simulateur de pêche-aquarium-démonstration de pêche carpe et Feeder).

Chaque année, nous organisons des opérations de nettoyage des abords du plan d'eau, nous nous chargeons aussi de l'empoissonnement des étangs de la commune (pêche accessible aux usagers du camping, aux retraités et jeunes de la commune) en plus de ceux réalisés sur l'étang de Pirot.

Nos différentes manifestations entraînent quelques désagréments à nos amis pêcheurs, nous en sommes conscients, mais elles sont vitales, comme le sont le nombre de cartes prises à notre association et qui permettent entre autres un alevinage suffisant(10.000,00 euros/an en moyenne toutes espèces confondues).

Suite aux efforts d'empoissonnement, complétés par ceux mis en oeuvre avec nos frayères artificielles, nous pouvons nous réjouir de posséder un cheptel piscicole de qualité et d'importance suffisante pour faire face à une fréquentation de plus en plus forte.

La vie de notre association demande un déploiement humain tout au long de l'année (manifestations, entretien et pose des frayères artificielles, nettoyage et entretien des abords, empoissonnements, relations distributeurs des cartes....). Nous manquons de forces vives et serions très heureux d'accueillir de nouveaux membres au sein de notre équipe.

N'hésitez pas à nous contacter :

Tél. **06 89 97 93 63** ou Mél. aappmacerillypirot@gmail.com et à visiter nos pages web (Facebook : « Etang de Pirot », site web fédération : rubrique AAPPMA/Cérilly).

Nous sommes preneurs de toutes critiques constructives.

Nous remercions la Municipalité de Cérilly qui met tout en oeuvre pour faciliter notre organisation et qui nous permet cette parution dans son bulletin, ainsi que nos autres partenaires.



ACL03

L'archerie, c'est reproduire un geste créé par l'humain depuis au moins **7.000 ans avant J.C.**

Tout d'abord arc de chasse, puis de combat, pour de nos jours être un loisir ; une discipline olympique ; et un mode de chasse légalisé en 1995.

Président de ACL03 depuis 2009, j'ai créé en 2010 avec l'appui des adhérents et l'aide de la communauté de communes du Pays de Tronçais un parcours permanent de cibles animalières 3D au cœur même de la forêt.

Ce site de **27 hectares** fonctionne 365 jours par an et accueille régulièrement des archers de toute la France, ainsi que de l'étranger, chasseurs ou non.

La volonté de l'ACL03 est d'offrir un lieu d'entraînement et de loisir ouvert au monde de l'archerie, tout en permettant de faire connaître et découvrir notre région.

Depuis une décennie, l'ACL03 gère cette animation de manière autonome, et fait vivre cette activité dans le pays de Tronçais avec beaucoup de plaisir.

L'association compte une soixantaine de membres répartis sur le département (un champion et une championne de France dans leurs catégories en 2018). Nous sommes affiliés à la Fédération Française de Chasse à l'Arc.

Infos :

Président : **Didier Kremenski**

Site web : **ACL03.free.fr**

Page Facebook : **ACL03**



ACPG-CATM et Veuves



L'association compte 61 Adhérents, 42 CATM, 16 Veuves CATM, 2 Veuves ACPG et 1 sympathisant.

L'Assemblée Générale se déroule le 1^{er} dimanche de février, salle d'honneur de la Mairie, suivie d'un repas chez Chaumat. L'association est présente à toutes les commémorations du 19 mars, 8 mai, 14 juillet, 11 novembre ainsi que Bouillole et Saint-Pourçain. Deux repas festifs sont organisés, un coq au vin et une choucroute qui remportent un immense succès.

Malheureusement l'âge est là et les effectifs diminuent.

Amicale des bambinos de Cérilly

En 2020, l'association des parents d'élèves des écoles de Cérilly a réussi à réaliser 3 manifestations malgré le contexte. Toutes les manifestations ont pour but de récolter des fonds afin de financer certaines sorties scolaires des écoles maternelle et primaire.

Le 8 et 9 février, nous avons réalisé une vente de crêpes et une tombola dans le hall de carrefour contact. Beaucoup de gourmands se sont laissés tenter par nos crêpes sucrées et au caramel beurre salé. Le 20 Septembre, nous avons organisé notre premier Rallye photo dans le village. Objectif : faire découvrir notre patrimoine culturel et historique à un maximum de personnes. Les personnes qui ont participé étaient ravies. Les 24 et 25 octobre au matin, nous avons organisé notre traditionnelle « Braderie de vêtements et puériculture ».

Pour tout renseignement : **Laëtitia Denizot**

Tél. **06 18 42 13 56**

Mél. laetitiadenizot@yahoo.fr



Amicale des donneurs de sang bénévoles de Cérilly



L'amicale des donneurs de sang a pour but d'organiser les collectes mobiles de sang, sous l'égide de l'Établissement Français du Sang.

Pour donner, il suffit d'avoir 18 ans et moins de 71 ans. Être en bonne santé et faire au moins 50 kg. Une équipe médicale accueille les donneurs à la salle des fêtes de Cérilly. Le prélèvement se fait dans le cadre d'un protocole d'hygiène stricte.

Les bénévoles de l'amicale organisent la collation, moment de convivialité après le don.

Nous recevons 2 collectes par an, en entente avec l'amicale de Lurcy-Lévis qui en reçoit 3.

Lors des deux dernières collectes, nous avons reçu 70 personnes fin 2019, et 58 donneurs en juin 2020 sur les 60 places proposées. Cette dernière collecte prenait en compte le protocole sanitaire dû au contexte COVID, d'où les réservations. On peut penser que cette façon de procéder perdurera en 2021.

L'autre événement de 2020 a été la marche prévue initialement en juin et reportée au 25 octobre. Près de 70 marcheurs ont participé à cette balade historique autour des vestiges du château de « La Bruyère l'Aubespain » en lien avec l'association « Mémoire de Cérilly et ses environs ».

Nous tenons à remercier nos fidèles donneurs.

Les collectes de 2021 :

- Les 20 août et 17 décembre, à la salle des fêtes de Cérilly, de 16h à 19h.
- Les 15 février, 18 juin et 21 octobre, à la salle des fêtes de Lurcy-Lévis, de 16h à 19h.

Inscriptions possibles sur le site web <http://resadon.fr>

AS Cérilly Football

L'AS Cérilly football compte à ce jour 116 licenciés qui évoluent de la catégorie U7 à sénior. Au total, 58 jeunes joueurs et joueuses concourent dans les championnats jeunes des catégories U7 à U13 sous le fanion de Cérilly. L'équipe U15 est, elle, en entente avec le club de Vallon en Sully. Les 27 joueurs séniors complètent quant à eux les effectifs de l'équipe A, évoluant en troisième division de district, et de l'équipe B en cinquième division en entente avec nos voisins de l'AS Lurcy-Lévis. Enfin, une trentaine de dirigeants, parfois également joueurs, s'affairent aussi à faire vivre le club, parmi eux, les arbitres et les éducateurs notamment.

Le club, les joueurs et les dirigeants bénéficient de locaux en bon état, le club-house et les abords du stade sont régulièrement entretenus par les bénévoles du club. Les équipes bénéficient des tout nouveaux vestiaires inaugurés en novembre 2019 qui constituent un outil de travail et d'accueil de qualité.

En septembre 2020, lors de l'assemblée générale, Thierry Lassauzé a décidé de quitter le poste de président qu'il occupait depuis 2015. Pour la première fois, c'est une femme qui préside

l'association. C'est donc désormais au tour de Corinne Mazerat, dirigeante depuis de nombreuses années, et arbitre bénévole d'être la digne représentante du football jaune et bleu !

Comme pour toutes les associations, la crise sanitaire a stoppé les activités sportives et extra-sportives en mars 2020. Une courte reprise des compétitions a eu lieu de septembre à mi-octobre mais nous ne perdons pas espoir et attendons vivement la reprise nos activités.

L'AS Cérilly football tient aussi à remercier vivement ses partenaires, artisans et commerçants de Cérilly et ses alentours pour leur soutien et leur fidélité. Ils participent, entre autres, à la bonne santé financière du club par le biais des panneaux publicitaires disposés autour du stade par exemple.

Enfin, les membres du club ont l'honneur, cette année, de préparer le centième anniversaire de l'AS Cérilly football qui sera célébré en 2021. A cette occasion, ils espèrent bien fédérer un maximum de cérillois(es) et autres amoureux du ballon rond autour de cet événement.

Prenez soin de vous et des vôtres.

Sportivement.

L'ASC Football.



AS Cérilly Tennis



Une saison 2020 très riche pour le tennis club de Cérilly avec un doux mélange de compétitivité et de convivialité qui fait la force du club. Avec un nouvel éclairage des deux cours de tennis et le club house, le tennis club dispose d'une infrastructure de qualité qui fait la fierté des licenciés.

Avec des chaleurs estivales de plus en plus difficiles à supporter, l'éclairage a apporté un réel confort de jeu. Lors du dernier tournoi d'été du club, des rencontres sportives en semi-nocturne ont pu être proposées et les licenciés peuvent désormais s'entraîner à des heures plus tardives où la température commence à baisser.

Les entraînements de l'école de tennis sont toujours dispensés chaque lundi par David LASSAUZE que nous tenons à remercier pour son dévouement, tout comme

André VILPREUX pour la gestion des clés au sein de son établissement.

Une équipe féminine et deux équipes masculines sont engagées dans des championnats régionaux. L'effectif s'est vu étoffé de Stéphanie AURAT et Sonia BOURDIN en équipe féminine et pour les équipes masculines de Stéphane BOURDIN, Pierre BROS, Kévin TALABARD, Sébastien DELAGNEAU et Jean-Louis ETIEN.

L'année a été marquée par l'accession de l'équipe 1 en 4^{ème} série de la coupe des vendanges dont le maintien sera le maître mot. En tournoi des + de 35 ans, l'équipe masculine est en première position et peut prétendre légitimement à une montée en interdépartementale 2. L'équipe féminine tâchera d'obtenir le meilleur classement possible en 2^{ème} série de la coupe des vendanges tout comme l'équipe 2 masculine en 6^{ème} série.

Comme chaque année, nous nous réjouissons d'avoir pu mener des séances de découverte de notre pratique pour l'ensemble des classes de l'école primaire de Cérilly, grâce à la collaboration du professeur d'éducation sportive du collège, Pierre BROS et de notre licencié Philippe MARC fraîchement retraité. Nous les remercions de cette initiative toujours enrichissante qui participe à la vie du club.

Nous souhaitons également remercier très sincèrement notre commune pour les conditions de jeu très agréables qui nous sont offertes ainsi que tous les professionnels pour les lots transmis pour notre tournoi d'été.

Il est évidemment impossible de parler de cette saison sportive sans l'impact de la COVID-19 qui frappe durement notre vie de tous les jours.

Cette période actuelle met en lumière une citation de Jean JAURES que nous vous partageons : *« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir ».*

C'est sur cette citation que nous espérons que 2021 soit riche en événements, en rencontres aussi bien humaines que sportives, que vos projets prennent vie et se réalisent et que la santé vous accompagne.

Mél. bat03.jb@orange.fr

Facebook « A.S. Tennis Cérilly »



AS Cérilly Judo



Le club de judo de Cérilly est comme beaucoup de petits clubs, une association avec très peu de personnes dirigeantes pour faire fonctionner le club.

Patrick Ribet en est le président, Isabelle Pinel la secrétaire, Martine Boire la trésorière et David Vlaj l'enseignant.

Ses adhérents sont principalement des enfants, qui ont entre quatre et quatorze ans. Ils évoluent les mardis et les vendredis de 18 heures à 19 heures 30. (sauf les babys-judo, (4, 5 et 6 ans) qui sont sur les Tatamis de 17 heures 30 à 18 heures, les vendredis uniquement.

Cependant, une poignée d'ados et d'adultes suivent régulièrement les cours de judo, jujitsu et de Taïso, les vendredis de 19 heures 30 à 21 heures dans la bonne humeur.

Venez essayer, les deux premiers cours sont gratuits.

Et pour une adhésion de 40 € à la fédération française de judo et une cotisation au club pour la saison 2020/2021, vous revivrez la satisfaction d'un bien-être que vous pensiez avoir oublié.

Les dirigeants, l'enseignant et tous les adhérents, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021.

Renseignements : Tél : 06 31 21 32 48 - Mél : patrick.ribet651@orange.fr

Aumance Tronçais Cyclisme

Année 2020 à oublier

L'année commençait bien car nous avions une course supplémentaire à organiser à Villefranche-d'Allier. Malheureusement le virus est arrivé et tout a été annulé (la 30^e Boucle du Pays de Tronçais, Villefranche, Tronget, Valigny) et plus de course et d'entraînement entre copains pour notre équipe qui a pédalé sur home-trainer pendant tout le premier confinement.

La Boucle était programmée le 18 avril et devait avoir lieu à Cérilly. Tout était pratiquement prêt. Reportée après de nombreuses discussions avec le comité régional et la fédé, nous avons enfin pu l'organiser le 10 octobre. Malgré le protocole sanitaire strict à respecter, nous avons eu une course magnifique puisque 136 coureurs se sont inscrits et 124 ont pris le départ. Merci à la commune de Cérilly pour leur aide précieuse.

Et pour finir, le cyclo-cross d'Ainay-le-Château du samedi 12 décembre a également été annulé.

Espérons que l'année prochaine sera meilleure.

Rendez-vous à l'assemblée générale du mois de novembre 2021.

En attendant prenez soin de vous et des vôtres.



Cérilly Aïkido Ryu



Créé en 2016, le club d'aïkido de Cérilly s'adresse à tous, hommes, femmes, enfants, seniors désireux de pratiquer un art martial sans compétition.

C'est une voie qui cherche à harmoniser les énergies en neutralisant un attaquant sans entrer en opposition avec lui.

Il se pratique avec armes : bâton, sabre de bois ou couteau et surtout à main nues, sur saisies, coupes

symbolisées par le tranchant de la main, ou frappes. Il permet d'améliorer la souplesse et fait appel à la coordination de la respiration avec le mouvement.

Les adultes peuvent pratiquer le mardi de 17h à 18h et le jeudi de 18h 30 à 20h, et les enfants le jeudi de 17h 30 à 18h 15.

Il sera bien sûr possible d'essayer cet art dès la fin des restrictions sanitaires.

Renseignements auprès de **Frank MAGNAVAL**, enseignant certifié, au **04 70 02 46 17**.

Mail : aikicerilly@orange.fr

Et notre page Facebook « **cérilly aikido ryu** »

Cérilly Loisirs Animation

Comme depuis plus de quarante ans, le passage à la nouvelle année s'est fort bien déroulé au gymnase, transformé en palais bleu et or. **Un peu plus de 400 personnes** originaires du département et des départements limitrophes ont dégusté le repas de fête élaboré par notre traiteur Cérillois Gilles Friaud, tandis qu'Etienne Denormandie et son orchestre de 8 musiciens les invitaient à la danse et que les échassiers urbains avec Nathan Henon Hilaire, recordman du monde, leur offraient un spectacle acrobatique inoubliable. **Du jamais vu dans la région !** Merci aux employés municipaux, au restaurant Chez Chaumat, aux pépinières Florence Boudet et bien sûr aux membres de CLA pour leur aide précieuse à l'importante organisation de cette manifestation.

Le début de l'année 2020 a plongé les membres de CLA dans une grande tristesse, avec le départ de leur ami Christian Rochard. Notre Christian restera pour tous la personne qui savait résoudre tous les problèmes, qui donnait de son temps sans compter et tout cela avec le sourire et la bonne humeur. Merci Christian, tu nous manques déjà beaucoup.

Le cinéma itinérant, organisé avec la municipalité, a repris ses séances mensuelles avec un public fidèle.

Ensuite la pandémie et le confinement vinrent modifier la tenue de nos manifestations. Dans un premier temps, nous prîmes la décision d'annuler la traditionnelle braderie brocante du samedi 8 août et la soirée guinguette qui la concluait. Fin juin, en accord avec la municipalité et avec l'autorisation de la Préfecture, nous décidâmes de revenir sur notre décision et d'organiser la 41^{ème} édition de cette braderie brocante, en imposant un sens de circulation et en respectant les gestes barrières. Un grand merci aux employés communaux, aux conseillers municipaux, pour leur grande implication dans l'organisation de cette journée. Exceptionnellement, en raison de la Covid 19, les emplacements étaient gratuits et la journée remporta un vif succès, avec de nombreux visiteurs qui purent chiner **parmi plus de 190 exposants.**

Nouvelle annulation, notre réveillon de la St Sylvestre n'a pas connu d'édition 2020, nous sommes désolés pour nos fidèles clients.

Espérons que 2021 balayera ce maudit virus et nous permettra de nous retrouver à travers diverses animations, dans notre Cérilly qui nous est si cher, dans la joie et la bonne humeur.



Cérilly Pétanque

Pour cette saison 2020, le club de Cérilly pétanque compte 17 licenciés dont 1 féminine.

En début de saison, le club a décidé de renouveler ses équipements et a donc proposé de nouvelles tenues à chacun de ses membres. Ces derniers arborent désormais de très beaux survêtements aux couleurs bleu marine et blanc, parfaits du nouveau logo du club, refait la saison passée.

Comme chaque année, nous nous étions inscrits dans les diverses compétitions proposées par le comité de l'Allier (championnat des clubs et coupe du comité ainsi que divers championnats départementaux qui nous étaient proposés). Malheureusement la pandémie de la Covid-19 est venue bouleverser les habitudes et, comme toute autre association, nous avons dû stopper toutes nos activités afin de lutter contre sa propagation. Le bref retour sur les terrains cet été suite au déconfinement a permis au comité d'organiser une compétition regroupant tous les clubs souhaitant participer. Cela nous a permis de jouer contre Lurcy-Lévis et de recevoir Cressanges, avec le grand plaisir de retrouver la compétition.

De notre côté, cet été, nous avons organisé une journée « cohésion », réunissant tous les membres du club ainsi que leur conjoint(e) autour d'un repas simple et convivial. Cela nous a permis de nous retrouver et de lancer quelque boules l'après-midi comme on dit !

Cette année aurait dû être celle du 18^{ème} enduro

masculin et du 14^{ème} enduro féminin. Cet Enduro est un événement attendu de tous car il réunit un peu plus de 600 joueurs venus de la France entière le temps d'un weekend où se mêlent la compétition et l'esprit du bien vivre ensemble.

Le club seul ne pourrait pas organiser l'Enduro. En effet, plus d'une quarantaine de bénévoles s'activent pour accueillir dans les meilleures conditions l'ensemble des joueurs, et nous les en remercions !

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour cette belle fête les samedi 3 et dimanche 4 juillet 2021. Nous espérons que tous ces soucis seront derrière nous et que nous pourrons à nouveau nous retrouver tous ensemble pour ce beau week-end.

Vous retrouverez des infos sur notre page Facebook ainsi que sur notre site web. Vous pouvez également nous joindre pour tout renseignement. (voir plus bas) Vous aussi, vous pouvez faire partie de l'aventure !

Petite pensée également pour notre ancien président, Reynald, qui nous a quittés l'année dernière et que nous remercions pour le travail accompli durant ses années au club.

Nous espérons que la saison prochaine sera plus radieuse, en espérant un retour à la normale.

Le club vous présente ses meilleurs voeux pour cette année 2021.

Sportivement.

Cérilly Pétanque



Infos utiles

Entraînements au parc des expositions de Cérilly les mardis et vendredis après-midi

Licences gratuites pour les femmes et cotisation de 35€ pour les hommes

Président : MICHEL Daniel, tél : 04 70 67 57 40

Correspondance par mail : tbouchere@gmail.com

Nous suivre : Facebook « AS Cérilly Pétanque » ou <https://www.blogpetanque.com/ascerilly/>

Fous d'Allier

L'association FOUS D'ALLIER a été créée par Charline Schimenti en 2003, sur la commune de Saint-Palais, près d'Huriel. Cérilloise depuis 2018, elle a décidé de lui redonner vie en septembre 2020 à Cérilly, après un transfert de quelques années dans le département de la Creuse. Pour le moment, sont proposés les mercredis, de 14H30 à 16H, à la salle des fêtes de Cérilly, des cours de danse urbaine à l'attention des enfants de 5 à 14 ans. Une initiation au théâtre et au chant est parcimonieusement

dispensée à ce même groupe. L'association a également pour vocation, dans un proche avenir, de participer à la revalorisation et dynamisation du territoire rural par le biais d'autres animations diverses : ateliers d'écriture, photographie, vidéo, peinture, dessin, gymnastique, ateliers nature et environnement, ateliers cuisine du terroir.

Pour tout renseignement : **Charline Schimenti**
Tél. **07 70 91 27 52**

Mél. associationfousdallier@gmail.com



GFDA (Groupement Féminin de Développement Agricole)

Créée en mai 1970, l'association, avec sa présidente Jeanine Chalmet, s'est tout d'abord investie dans l'amélioration de la condition de la femme en milieu rural (habitat, confort ménager, aménagement des abords, etc...), puis dans la valorisation de la profession aussi bien sur le plan personnel en tant que femme que sur le plan professionnel en tant qu'agricultrice (secrétariat, comptabilité, techniques d'élevage, expression orale, santé, diététique, etc...).

Il s'est agi, ensuite, de répondre aux préoccupations économiques en abordant la diversification des revenus, l'ouverture sur le tourisme, l'environnement ou encore les nouvelles technologies. Quelques dates marquantes : **1970** journée habitat; dès **1971**, voyage annuel : découverte d'autres régions et moyens de production; **1973** création du service de remplacement pour les agriculteurs; **1975** sortie champignons; **1980** formation aux gestes 1er secours; **1987** ouverture du magasin de producteurs à Ainay-le-Château « les payses de Tronçais ».

Ces dernières années : formations aux gestes 1er secours, sortie avec Mr Perchat pour découvrir les différentes fontaines de la Forêt de Tronçais, visites du marché de Rungis, de la savonnerie à Theneuille, de Cluny, de la canardière de Céline et de son atelier de gravure sur verre, des marais à Bourges et sa cathédrale. Lors de notre dernière Assemblée Générale, Mr Denizot du Cap Tronçais nous a interpellés sur la présence de l'ambrosie dans notre région. Des cours d'anglais ont été assurés jusqu'au confinement par une personne d'origine anglaise (2 niveaux : débutants et confirmés), nous espérons une reprise dès que la situation sanitaire le permettra.

La baisse du nombre d'exploitations, le manque d'adhérentes, des besoins différents ont entraîné la création du groupe départemental **DFam03** en 2009. Des valeurs partagées : l'Engagement, la Solidarité, la Convivialité et l'Amitié avec comme ligne directrice, celle de valoriser et faire reconnaître le rôle et la place de la femme dans son exploitation comme dans le monde agricole et, au-delà, dans la société globale.

Des actions phares : « **Je suis agricultrice aujourd'hui** » un livre de témoignages et de portraits, des activités de sensibilisation et de prévention, le livre « **De Mal de Terre à Cap Mieux-être** », et plus récemment une grande action de communication sous la forme de formations et autres événements « **Tous acteurs d'un MIEUX VIVRE ENSEMBLE au coeur de nos territoires** » afin de débattre et prendre en compte les principales interrogations et préoccupations des consommateurs sur les enjeux de société actuels : l'alimentation, la santé et l'environnement.

Contact : Mireille Thuard 04 70 67 57 03 ou Elisabeth Grad 06 50 97 02 98 (elisabethgrad@gmail.com)

Club Gymnastique pour Tous Cérilly – Theneuille



Le Club Gymnastique pour Tous, affilié à la Fédération Française Sports pour Tous, fonctionne au dojo de Cérilly tous les lundis de 18h à 19h et les mardis à Theneuille à la salle polyvalente de 15h à 16h (hors vacances scolaires). La seule cotisation annuelle permet d'accéder aux deux cours.

Encadrés par des monitrices qualifiées (CQP), les cours : gymnastique douce, yoga, renforcement musculaire, ... se déroulent avec accompagnement musical, dans le respect des possibilités de chacun(e) et permettent d'entretenir notre forme physique le plus longtemps possible. De plus, repas au restaurant, galette des Rois, sorties, etc ... permettent de partager la convivialité.

Intéressé(e) ? Nous contacter aux :

04 70 67 81 48 / 04 70 67 53 94 / 04 70 67 56 61

DomaineM



Installé en 2012 à Cérilly, le **DomaineM** est un lieu culturel qui accueille en résidences des artistes, organise des expositions (3 à 5 par an) et propose des *conférences d'histoire de l'art* selon des programmes (le programme actuel présente des "grands maîtres de l'art" : la dernière conférence portait sur le peintre allemand romantique Caspar David Friedrich).

Des conférences d'histoire de l'art sont aussi données dans d'autres villages ou villes du Bourbonnais.

Depuis 2019 le **DomaineM** a ouvert un centre de recherche et d'archives sur l'art contemporain, et invite en résidence des jeunes chercheurs en art. Toutes les activités de **DomaineM** sont ouvertes au public et gratuites, plusieurs centaines d'entrées sont recensées à l'année. L'association culturelle **DomaineM** est accompagnée par le Département de l'Allier, la DRAC et la Communauté de Communes du Pays de Tronçais.

Le site web de l'association présente toutes les activités réalisées, propose des vidéos de conférences (dans les "matériaux et documents") et un agenda annuel : www.ledomainem.com

FNACA

FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, organisation des anciens d'AFN).

Nous avons créé notre association en juin 2006 afin de célébrer le 19 mars 1962, jour du cessez-le-feu en Algérie après 7 ans et demi de guerre.

Depuis, nous célébrons ce jour tous les ans avec d'autres associations qui nous ont rejoints sur cette date symbolique approuvée par le peuple Français lors du référendum du 8 avril 1962 avec plus de 90% des voix. Ceci au même titre que le 8 mai 1945 ou le 11 novembre 1918.

Notre but : fédérer les anciens d'AFN et perpétuer le devoir de mémoire par notre présence aux cérémonies et par notre exposition sur cette guerre auprès des élèves du collège en lien avec leur professeur d'histoire.

En ce qui concerne le bureau, suite aux décès de 3 des nôtres, nous devons revoir notre structure. Nous avançons en âge, avec les difficultés qui vont avec, comme l'ensemble des organisations d'anciens combattants.

Dans le monde actuel, nous devons informer la jeunesse de ce qui s'est passé avec leurs pères, grands-pères et arrière-grands-pères pour préserver cette paix qui nous est si chère.

Avec le confinement, nous n'avons pas célébré le 19 mars 2020, ni présenté l'exposition. Nous avons participé aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre, dans le respect du protocole sanitaire.

Espérons pour 2021 que la paix règne pour tous les peuples.

Pierre Méténier, président du comité local de Cérilly.

L'informatique en Pays de Tronçais



L'association "l'informatique en Pays de Tronçais" a vu le jour en mars 2019, soutenue par le conseil départemental de l'Allier. L'association accueille n'importe quel public, de la personne qui voudrait s'initier à l'informatique et au numérique, à la personne qui a déjà des notions mais qui voudrait se perfectionner. Nous aidons les personnes à se connecter à tous les sites administratifs, à créer sa propre adresse mail, à se connecter à Internet, à faire du traitement texte... Nous donnons nos cours à la salle en dessous de la mairie tous les jeudis matin de 9h à 12h.

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter : Mr Thierry CHARMILLON au **06 68 62 24 10** ou au centre médico-social de Cérilly au **04 70 34 16 10** (Mme Marie Bousquet ou Mme Corinne Mazerat).

Email : linformatiqueenpaysdetroncais@gmail.com

Cotisation annuelle : 20€ - 30€ pour un couple

Les amis de la grange

"Rencontre-Echange-Partage" : c'est dans cet esprit que quelques 20 artistes amateurs associent leur créativité pour animer depuis de très nombreuses années leur "EXPOSITION ARTISTIQUE ARTISANALE" annuelle qui se tiendra à la Salle des Fêtes de Cérilly du samedi 18 juillet au dimanche 2 août 2021.

Leurs diverses réalisations : peinture, poterie, sculpture sur bois, bijouterie, marqueterie, photographie, dentelle au fuseau, modelage... y seront présentées ainsi que les oeuvres de nos invités : patchwork, céramique, dessin animalier, cartonnage d'art, décoration de la maison. Pour la première fois nous accueillerons une association qui nous présentera ses oeuvres.

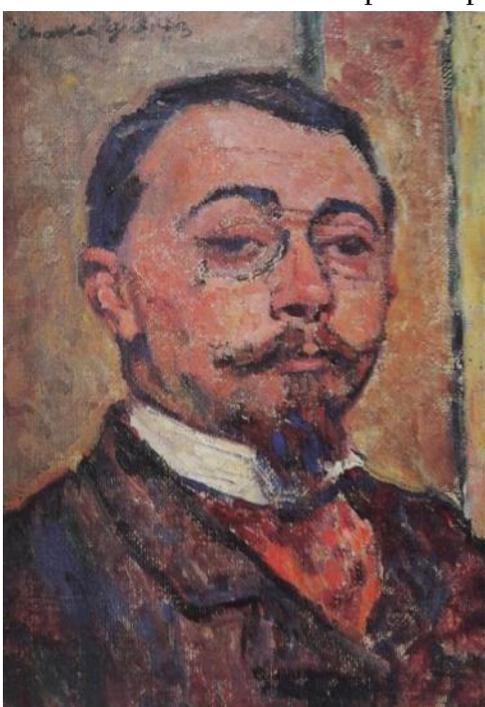
Nous aurons grand plaisir à vous y rencontrer ...



Les amis de Charles-Louis Philippe

Pour l'année 2021, et compte tenu des incertitudes, **les activités de l'association seront :**

- Assemblée générale qui regroupe les membres dispersés de notre association, y compris à l'étranger. En Mairie de Cérilly (salle d'honneur, avec le quota de personnes autorisées), le samedi 20 mars à 10h
- Une assemblée générale extraordinaire est prévue le 11 janvier, pour la réécriture des statuts qui datent de 1935 et ne sont plus adaptés.



- Activités en commun avec d'autres associations : inauguration de la mise en valeur du chêne Charles-Louis Philippe par M. Kremensky
- Brocante de Cérilly, journées européennes du patrimoine, nuit des musées, etc.
- Aucune conférence, ni promenade, ne peut être envisagée actuellement; après la diffusion des vaccins, un calendrier pourra être établi.

Les projets sont:

- Rétablissement du Pass Tronçais
- Visite aux archives départementales pour lister les vieilles maisons de Cérilly
- Recensement des vieux murs de Cérilly, disséminés dans le centre de la vieille ville; appel à la participation des habitants : ce sont des murs en grès rose, non appareillés, en pierres cassées et jointoyées, (par exemple les murs du jardin de la cure donnant sur la rue des Tours)
- Fédérer les associations culturelles de Cérilly : François Péron, les amis de Charles-Louis Philippe, S.A.F.T, Mémoire de Cérilly et ses environs. Le but est de donner une visibilité régionale plus grande aux associations culturelles et intellectuelles du pays de Tronçais.

Les ateliers du gué

Les Ateliers du gué ont pour but de développer et partager des activités culturelles et artistiques, de proposer des échanges culturels.

L'année 2021 reprendra des propositions qui ont déjà attiré nombre de participants et visiteurs : les journées de sculpture « Auprès de son arbre » dont au moins une soirée sera consacrée à une soirée musicale de type « scène ouverte » et des ateliers de découverte pour néophytes tournés principalement vers la sculpture sur bois, pierre ou métal.

Les Ateliers reprendront aussi les marchés de créateurs qui regroupent artisans d'art et artistes vivant sur notre territoire: marché estival et marché de Noël.

Les musiciens qui sont déjà venus pour des concerts dans le passé nous offriront une autre facette de leurs activités : ils seront présents pour un « bal folk » avec un répertoire varié : Auvergne et Limousin, mais aussi Irlande et autres.

En association avec le Comité France-Moldavie, ils vous proposeront de faire connaissance avec ce petit pays d'Europe orientale à travers des expositions, un concert et de la gastronomie traditionnelle.

Tél. **06 19 21 89 81**

Mél. lesateliersdugue@gmail.com



Mémoire de Cérilly et ses environs

En raison de la pandémie de Covid-19, notre association a adapté ses activités aux deux confinements, adopté et respecté les gestes barrières tout au long de cette année bouleversée. Au printemps, nous avons décidé très tôt de reporter notre voyage annuel et d'annuler notre sortie régionale. En travaillant en distanciel avec nos moyens numériques, nous avons pu préparer puis distribuer notre bulletin annuel dans les délais habituels (2ème quinzaine août). Notre site web a fait l'objet d'une modernisation le rendant plus clair et facilement consultable. Notre groupe Facebook, qui a suscité un surcroît d'intérêt pendant le confinement de printemps, compte maintenant 540 membres.

En respectant scrupuleusement les gestes barrières, nous avons organisé en septembre avec M. Dufour (directeur départemental de l'Office National des Anciens Combattants) et la mairie de Cérilly l'exposition consacrée à Maurice Genevoix.

Inversement et devant l'incertitude portant sur l'audience, nous avons reporté à 2021 la conférence qui devait être donnée par Julien Larère-Genevoix (son petit-fils) et Nicolas Czubak (du Mémorial de Verdun). A l'invitation du principal du collègue François Péron, le président a fait une conférence sur Maurice Genevoix aux élèves de 3ème et participé à l'hommage au grand auteur. Nous avons participé aux Journées Européennes du Patrimoine organisées par la mairie, puis à la marche de l'Amicale des Donneurs de Sang à La Bruyère-L'Aubespain. Notre association, qui est membre du Comité de Pilotage de « Tronçais Forêt d'Exception », a participé aux réunions générales de ce Comité et aux groupes de travail sur la protection de cinq arbres remarquables et sur la Maison du Loup.

Nous avons organisé en septembre notre assemblée générale annuelle dans des conditions sanitaires satisfaisantes, et ainsi pu assurer le fonctionnement normal et transparent de notre association pour nos 240 adhérents.

Nous préparons l'année 2021 dans un contexte sanitaire difficile et son climat d'incertitude. Nous tenterons de nous adapter au mieux afin que nos adhérents, nos sympathisants et nos partenaires retrouvent les rendez-vous auxquels ils sont fidèles depuis 18 ans.

Pour tout renseignement : **Alexandre Bessard**

Tél. **06 07 45 42 16**

Mél. alexandre4747@orange.fr

Site web : <http://www.memoire-cerilly.asso.fr/>

Facebook : « Mémoire ce Cérilly et ses environs »



Polymorphe corp. « L'avenir à la campagne »

Pour l'association Polymorphe corp. installée à Cérilly depuis 2018, l'avenir est à la campagne ! Le bourbonnais est un territoire plein de ressources : des habitants avec des savoir-faire, des bocages, la forêt de Tronçais, des villages médiévaux, un réseau associatif. C'est une richesse que nous souhaitons mettre en valeur et partager par nos activités. Nous souhaitons être **une courroie entre ceux qui souhaitent transmettre**, habitants, artisans et artistes, **et ceux qui veulent apprendre**.

Pour Polymorphe corp. la culture ce n'est pas uniquement la création artistique, c'est aussi la créativité, l'éducation populaire, le patrimoine naturel, le bâti et les savoir-faire :

- **La création artistique** en accueillant des artistes en résidence de création en proposant des espaces de travail, une nature inspirante et des ressources territoriales enrichissantes : rencontres avec des artisans locaux, visites du patrimoine local.
- **L'action culturelle** qui découle de la présence des artistes invités en résidence. Ces derniers participent à la vie culturelle locale, en proposant des ateliers d'éducation artistique et culturelle aux habitants. Cette action culturelle comprend également des ateliers organisés avec des artisans locaux. Ce sont des ateliers de danse, de chant, d'écriture, de peinture, de cuisine, de sérigraphie, d'auto-édition, de filage de laine...
- **L'action environnementale en faveur du patrimoine local** (naturel, bâti et savoir-faire) : par les stages et chantiers participatifs destinés aux habitants autant qu'à des personnes venues de toute la France. Elle permet de sensibiliser aux enjeux environnementaux avec l'acquisition de savoir-faire et connaissances à la fois théoriques et pratiques.
Ce sont des stages de permaculture, de plantation de haies, des excursions en forêt de Tronçais, de l'écoconstruction, ...

Par ses activités, Polymorphe corp. crée du lien, des moments conviviaux qui réunissent habitants, territoires et générations.

Notre année 2020

Malgré une programmation amputée par 2 confinements, l'association a pu maintenir une partie de sa programmation concentrée sur 4 mois et lancer le premier numéro de sa revue "Polymorphes". Nous avons pu accueillir 4 artistes en résidence sur les 7 initialement prévus. Ce sont plus de 280 personnes qui ont participé à nos activités réparties en plusieurs sessions avec 10 participants maximum.

Avec des intervenants locaux :

- Des stages de permaculture avec une agricultrice et un jardinier paysagiste : Pierre Arduin
- Des chantiers d'éco-rénovation
- Des ateliers de filage de laine avec un spécialiste : Christian Carlier
- Des excursions nocturnes en Forêt avec un passionné : Christian Weiss

Avec des intervenants invités :

- Des ateliers de dessin avec l'artiste Johanna Walderdorff
- Des ateliers de danse et de chant avec une compagnie de danse et de chant *Icaria*.
- Des ateliers de sérigraphie pour la réalisation de la revue de l'association « Polymorphe » avec l'artiste Marie-Pierre Brunnel

Des événements locaux :

- Concerts de la compagnie *Icaria*
- Présentations de la revue Polymorphes

Cette année a été également une étape importante dans la structuration de l'association avec une nouvelle organisation collective et ouverte aux volontaires. Le lancement de notre projet d'aménagement de lieu qui permettra d'augmenter notre capacité d'accueil et la mise en place d'ateliers créatifs ouverts, notamment un atelier de sérigraphie.

Pour plus d'information et/ou pour devenir bénévole, contacter Léo au **06 08 32 65 70** ou Bony au **06 83 86 58 08**.

Retrouvez-nous sur notre site web www.polymorphecorp.com et les réseaux sociaux.



François Péron



Créée en 1996, l'Association François Péron a pour but de faire connaître la vie et l'oeuvre de Péron au travers d'expositions, de conférences. Elle a ainsi mené à bien la réédition du rapport du *Voyage aux Terres australes*. Une quarantaine de membres la font vivre grâce aux adhésions (15 euros par an) et à la publication d'articles. En effet, deux

fois par an, l'association propose à ses adhérents un bulletin qui renseigne sur ses activités et qui contient des articles de fond en relation avec F. Péron, bien sûr, et l'expédition Baudin en général. Cette année 2020 aura été très calme. Des projets ont dû être annulés ou reportés. Pour exemple, l'intervention auprès des élèves des collèges de Cérilly et de Saint-Amand-Montrond n'a pu avoir lieu. Entre deux confinements, l'association a tenu un stand, au mois d'août, lors de la Brocante de

Cérilly et participé aux Journées du Patrimoine en septembre.

Pour tout renseignement : **Alain Pétiniot**

Tél. **04 70 67 53 41**

Mél . alain.petiniot@club-internet.fr



SAFT (Société des Amis de la Forêt de Tronçais)

La SAFT est une association vieille de plus de 60 ans, créée par des personnalités locales, toutes amoureuses de cette magnifique chênaie. Son premier Président fut Camille Gagnon l'érudit d'Ygrande. Depuis, elle a grandi et rassemble environ 180 personnes.

Son but est selon ses statuts «...d'assurer la conservation des arbres, des animaux, des sites et monuments pittoresques de la forêt de Tronçais et des forêts domaniales environnantes. ». Par arrêté Préfectoral, elle a reçu l'agrément de société chargée de protéger l'environnement.

Son activité est double :

- 1) Être vigilant en matière d'exploitation de la forêt tout en sachant que seul l'ONF a pouvoir décisionnaire.
- 2) Veiller à la sauvegarde du patrimoine sous tous ses angles afin de susciter un nombre croissant de visiteurs amoureux de cette oasis de verdure et redonnant du dynamisme au Pays de Tronçais.

L'adhésion à la SAFT permet d'assister à des conférences, de participer à des promenades à thème (archéologique, littéraire, historique, écologique etc...) et de recevoir un bulletin annuel.

Tous les renseignements utiles sont indiqués dans le site web de la SAFT : www.saft03.com

A bientôt donc !



École maternelle « Les tourterelles »

L'école maternelle de Cérilly accueille cette année 30 élèves répartis sur deux classes : une classe de petite et moyenne sections, et une classe de toute petite et grande sections. L'équipe pédagogique se compose de deux enseignantes, Mme LEROI (directrice) et Mme GUIZON, mais aussi deux agents territoriaux spécialisés (ATSEM), Mme HUMEZ et Mme LAMARQUE en remplacement de Mme COSTET. Le projet pédagogique développé durant l'année a été construit autour du thème de la savane. Cette année, en raison des conditions sanitaires liées à

l'épidémie de COVID-19, les sorties sont interrompues : dès septembre, les élèves de grande section se sont rendus à la piscine mais n'ont pas pu réaliser toutes les séances prévues. En décembre, le spectacle de Noël n'a pas eu lieu.

Pour Noël, chaque élève a reçu un cadeau individuel (offert par la communauté de communes), ainsi que des cadeaux collectifs pour l'école (offerts par la coopérative scolaire de l'école).

Si la kermesse est maintenue, le spectacle de fin d'année aura pour thème la savane.

Une vente de gâteaux Bijou sera peut être réalisée au profit de la

coopérative scolaire, afin d'aider au financement des projets scolaires.

Nous remercions toutes les personnes qui nous apporteront leur aide dans les différentes actions (familles, municipalité, communauté de communes), permettant ainsi de financer différents projets pour l'école.

Les enseignantes



École élémentaire Charles-Louis Philippe

Année scolaire 2019-2020

Pour l'ensemble des classes :

- Nettoyons la nature le 11 octobre 2019 dans le cadre de la labellisation E3D
- Venue du Père Noël en décembre avec présentation de chants. Les CP ont reçu des cadeaux.



- Des objets de Noël ont été confectionnés par les élèves au profit de l'association les Bambinos.
- Les élèves ont réalisé des calendriers au profit de la coopérative.
- Déplacement au Cube, à Hérisson, pour assister à un théâtre d'ombres : le Bestiaire d'Hichem.

Pour les CP-CE2, CE1-CE2 et les CM1 :

- Lecture de contes de Noël et venue du Père Noël à la médiathèque. Les enseignants en profitent pour remercier les bénévoles de la bibliothèque et ont une pensée émue pour Ginette Lasnier qui a toujours accueilli leurs élèves avec gentillesse.
- Piscine : de septembre 2019 à janvier 2020 pour

les plus petits et de février jusqu'au confinement pour les CM1. Le projet piscine permet aux élèves de se familiariser avec le milieu aquatique. Les parents agréés permettent également l'aboutissement de cette activité.

Pour les CE1-CE2, visite du musée Charles-Louis Philippe avec Mme Aurat que nous remercions. Les élèves ont pu voir où vivait l'écrivain et écouter des passages de son oeuvre. Ils ont lu le seul conte pour enfant écrit par Philippe : les trois petites poulettes !

Les CM1 ont participé au Rallye-mathématiques et ont mis en place une activité philosophique qui permet aux élèves de réfléchir, échanger avec les autres, débattre et s'écouter. Un atelier théâtre a permis aux élèves de s'initier à cet art et d'améliorer leur diction.

Les CM2 de la classe de Mme Maitrat se sont particulièrement investis dans un projet portant sur la biodiversité : connaissance et protection des rapaces.

« Les rapaces, connaître pour mieux agir » a fait l'objet d'un financement participatif sur le dispositif « la trousse à projets ».



Nous tenons à remercier une nouvelle fois tous les donateurs (parents, élus, présidents d'associations, établissement bancaire, particuliers...) qui ont généreusement contribué à la mise en place de ce projet. Grâce à eux, fin juin, la classe a passé une journée au refuge Hippogriffe à Montbeugny

Les enfants ont pu observer de près ces oiseaux, ont assisté à un merveilleux spectacle de chevaux et de rapaces et ont fait voler des buses et des chouettes (fauconnerie). Tous sont rentrés enchantés de cette journée.

Il est important de noter que ce refuge a vocation à recueillir des rapaces blessés ou handicapés, les soigner, en assurer la reproduction.

Leur financement est assuré par des spectacles et l'accueil de scolaires. Nos élèves ont donc contribué à la préservation des espèces. Nous remercions M. Rigoulet de la LPO qui est intervenu en classe pour présenter les espèces présentes en forêt de Tronçais. M. Denizot, animateur nature de CAP TRONÇAIS s'était également proposé d'intervenir. Malheureusement, la fermeture des écoles a stoppé ce projet, et une exposition à réaliser par les élèves n'a pu avoir lieu.

La classe a clôturé son année scolaire par 2 sorties en forêt. Différentes disciplines ont été travaillées : les sciences (les arbres), l'histoire de la forêt, les légendes attachées à certains lieux particuliers, le Land'art, les sports (randonnées d'une dizaine de kilomètres par jour). Nous remercions les mamans accompagnatrices.

Année scolaire 2020-2021

L'école Charles-Louis Philippe compte cette année 73 élèves répartis en quatre classes :

- 14 CP : Mme Merlin.
- 18 CE1-CE2 : Mme Limoges-Boucherat
- 19 CE2-CM1 : Mmes Louis et Perrier
- 22 CM1-CM2 : Mme Maitrat jusqu'au 16 novembre, puis Mme Pinon à compter du 17 novembre.

Mme Bramat assure les compléments de temps partiel de Mmes Merlin et Limoges-Boucherat ainsi que la décharge de direction.

En raison de la crise sanitaire, plusieurs projets ont été annulés. Les autres sont soumis au protocole en vigueur.

Pour l'ensemble des classes :

- Les élèves réaliseront des calendriers au profit de la coopérative.
- Les classes se rendront au Cube en janvier assister à un spectacle nommé Terrairofeu autour des quatre éléments : terre, air, eau et feu.
- Les séances de piscine pour les CP et les CE1-CE2 ont débuté le 10 septembre. La piscine n'a pas repris au retour des vacances de Toussaint.

Les CE2-CM1 et les CM1-CM2 commenceront les séances de natation à compter du 4 février.

- La date de la kermesse est fixée au 25 juin 2021.

Pour les classes de CP et CE1-CE2, le Vendée Globe sera le fil conducteur de l'année. Il permettra de travailler différentes matières et notions en voyageant avec les skippers autour du monde.

Les enseignantes remercient la Communauté de communes du Pays de Tronçais ainsi que la municipalité de Cérilly pour divers financements (activités, transport, ...) en complément du financement assuré par la coopérative scolaire.

Collège François PÉRON

Pour la première fois depuis son existence le collège François PÉRON (dont le nom a été donné à l'établissement en 1976) a dû fermer exceptionnellement ses portes lors du confinement général du printemps dernier. Heureusement, il a pu retrouver assez rapidement un fonctionnement normal sous protocole sanitaire cependant.

La rentrée de septembre 2020 a été un moment important pour les élèves, peut-être plus important que les années précédentes, eux qui avaient été privés de longues semaines de scolarité et qui retrouvaient là et leurs professeurs et leurs camarades.

Malgré une fermeture d'une classe, le dynamisme des équipes enseignantes et des personnels de l'établissement est resté intact. Sous la nouvelle direction assurée par M. VIROT Michel-Pierre (départ de Mme DÉCORET Isabelle au collège de Miramas), le collège s'est engagé dans de nombreux

projets pour les élèves, à la fois sportifs, culturels, et scientifiques. Saluons la classe média qui avec TV PÉRON offre des reportages sur la vie du collège.

Les élèves sont des acteurs dynamiques des différents projets et l'ensemble de la communauté éducative tient à souligner leur engagement.



Au désherbage, citoyens !

Désherber devant chez soi : « Un geste de chacun, une contribution pour tous »

La Ville de Cérilly s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale en réduisant l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics. Nous souhaitons aller plus loin à partir de 2021 afin d'abandonner totalement leurs usages.

Progressivement, la végétation reprend ses droits et s'installe sur notre commune, en particulier sur les trottoirs.

La fauche de ces herbes à un niveau équivalent au désherbage chimique réclamerait une main d'oeuvre très importante et un bruit de machine quasi permanent, ce qui n'est pas envisageable !

L'herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale, elle fait partie de notre environnement urbain. Notre perception doit évoluer. Cela ne veut pas non plus dire qu'on doit laisser tout faire.

Ainsi, chaque habitant est acteur de l'image de sa commune et doit sur son trottoir (au droit de sa propriété que l'on soit propriétaire ou locataire) :

- Arracher / faucher les mauvaises herbes, enlever les feuilles, brindilles ou autres issues de sa propriété notamment, les ramasser, les emmener en déchèterie ou les composter
- Entretien des haies afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique
- Passer un coup de balai, cela ne prend que quelques secondes
- Ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau
- Nettoyer les grilles d'eau pluviales en surface
- Ne pas laisser ses ordures ménagères dans la rue en dehors des jours de ramassage



Le saviez-vous ?

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants et fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son habitat. Le balayage et le nettoyage du trottoir et du caniveau ainsi que le désherbage sont des tâches incombant au propriétaire ou à son représentant ou à son locataire, d'une propriété jouxtant la voie communale.

Pour rappel depuis le 1er janvier 2019, pour jardiner ou désherber, il est interdit d'acheter, d'utiliser ou de stocker des pesticides chimiques. Cette mesure vise à protéger votre santé et l'environnement.

Pour vous aider dans cette mission, nous vous proposons quelques astuces simples et efficaces.

Désherber son trottoir sans phyto, c'est possible !

Voici donc quelques alternatives efficaces pour supprimer les mauvaises herbes, tout en préservant la planète :

- Utiliser binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber pour déloger les végétaux entre les pavés ou dans les graviers.
- Arracher à la main les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons...)
- Plutôt que de jeter l'eau de cuisson de vos pâtes, riz ou pommes de terre, récupérez-la pour la verser sur les herbes indésirables ! Elle a des propriétés de désherbant naturel.
- Vous pouvez également utiliser de l'eau bouillante salée qui fonctionne bien contre les herbes indésirables ou la mousse. En effet, l'eau salée brûle la racine de la plante ou de l'herbe indésirable. Toutefois, prudence ! Une fois l'eau versée, la plante est susceptible de se dessécher très rapidement, il est donc important d'appliquer l'eau salée sans empiéter sur les autres plantes.

Attention : l'eau de javel, le sel ou encore le vinaigre, parfois conseillés pour désherber le trottoir, sont à proscrire. Ces usages sont en effet nuisibles pour les eaux de surface et souterraines.

Conseils et solutions pour jardiner sans pesticide disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr



éro phyto

Le civisme environnemental, c'est l'affaire de tous !

Il est important que chaque Cérillois(e) soit sensible au respect **des règles de vie en communauté** telles que le respect d'autrui et de l'environnement. C'est l'occasion pour chacun d'entre nous de marquer **son attachement à notre commune, de donner du sens à ses droits et devoirs de citoyen.**

Plantations et voisinage

Vous envisagez de procéder à des plantations, **mais attention**, prenez le temps de bien réfléchir à l'emplacement de votre arbre au préalable. Pour l'instant, il est petit et ne prend pas beaucoup de place mais quand il atteindra sa taille adulte, **ce sera une toute autre histoire.**

Projetez-vous et pensez à sa taille finale, surtout si avez l'intention de le planter **en limite de propriété.**

En l'absence de réglementation spécifique (arrêté municipal, préfectoral, ...) sur la commune de Cérilly, c'est le **code civil** qui s'applique :

- si la hauteur de votre plantation est supérieure à 2 mètres, elle doit être plantée à une distance minimale de 2 mètres de la limite de propriété,
- si la hauteur de votre plantation est inférieure à 2 mètres, elle doit être plantée à une distance minimale de 0,50 mètres de la limite de propriété.

Vous êtes également tenu de faire élaguer vos plantations avant qu'elles n'empiètent sur le jardin de votre voisin. Si des branches dépassent, votre voisin peut exiger en justice qu'une taille soit réalisée, et ce, même si l'arbre risque de mourir à la suite de cette opération.

De plus, vous devez veiller à ce que vos plantations n'empiètent pas **sur le domaine public**. Les branches ne doivent pas toucher les câbles de téléphone et encore moins une ligne à haute tension. Dans ce cas, **l'élagage** est non seulement **obligatoire**, **mais urgent**. Selon le contexte de plantation de l'arbre, l'obligation d'élaguer appartiendra soit au propriétaire de l'arbre soit à E.R.D.F.

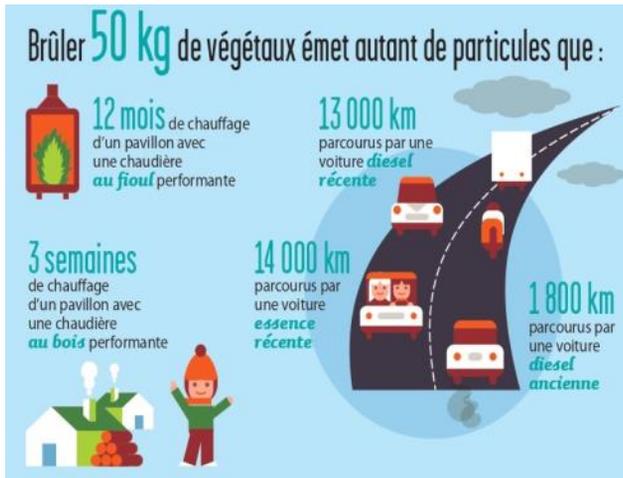
Vos plantations ne doivent pas empêcher les piétons de circuler sur le trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Si tel est le cas, le maire peut vous mettre en demeure d'élaguer vos arbres. Si cette mise en demeure reste sans résultat, le maire peut ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à votre charge.

Sachez qu'en cas d'accident, votre responsabilité pourrait être engagée.

En cas de litige avec votre voisin, privilégiez au maximum **un règlement à l'amiable** à une action en justice qui laisserait forcément des traces dans vos relations.



Le civisme environnemental, c'est l'affaire de tous !



Ne brûlez pas vos déchets verts

Lors des divers travaux dans votre jardin, tels que l'élagage des arbres, des arbustes et des haies ou la tonte du gazon, les déchets verts s'accumulent.

Selon le Règlement Sanitaire Départemental (RSD), **il est interdit de brûler des déchets verts à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel, dans son jardin.** La combustion à l'air libre des végétaux est une activité fortement émettrice de polluants et tout contrevenant s'expose à une amende qui peut aller jusqu'à **450 euros**.

Pour vous débarrasser de vos déchets verts, plusieurs solutions s'offrent vous : le compostage, le paillage, ou la collecte en déchèterie.

Nuisances sonores et voisinage ou l'art de respecter autrui

Les horaires des travaux d'entretien, bricolage et de jardinage **pour les particuliers** sont bien encadrés afin que ces activités ne troublent pas de manière anormale le voisinage.

USAGE EXCLUSIVEMENT AUTORISÉ

en semaine
→ 8h30-12h • 14h-19h30

samedi
→ 9h-12h • 15h-19h

dimanche / jour férié
→ 10h-12h

et autres appareils bruyants...

Pour la tranquillité de chacun et de tous, je respecte !

STOP AU BRUIT

Nos amis les bêtes !!

Que les choses soient claires, nous adorons les bêtes, mais, avouez que **cela ne fait jamais plaisir même si c'est du pied gauche !!!**

Par respect pour les agents communaux qui entretiennent les trottoirs et pour celles et ceux qui les empruntent, merci de ramasser les déjections de vos animaux.



L'ambroisie, une plante très allergisante qui nous concerne tous !

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante invasive originaire d'Amérique du nord et capable de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.). Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée de France et, avec le Rhône, notre département est le plus touché et notre commune n'y fait pas exception.

Les risques pour la santé

Le pollen d'ambroisie, émis de fin juillet à début octobre selon les conditions météorologiques, est très allergisant et peut provoquer divers symptômes chez les personnes sensibles : rhinite (dans 90% des cas), conjonctivite (75%), trachéite (50%), asthme (50%) et urticaire (10%).

Reconnaître l'ambroisie

L'ambroisie est une plante annuelle qui sort de terre en avril-mai, fleurit en août et meurt en novembre-décembre. Elle se confond facilement avec l'armoise qui est très présente sur nos territoires mais s'en différencie notamment par la couleur verte qui est la même sur les deux faces de la feuille et par le fait qu'elle n'a pas d'odeur lorsqu'on la froisse.



Lutter contre l'ambroisie

Chacun doit entretenir son terrain en y pratiquant un entretien à la fois régulier et adapté, de nature à empêcher la prolifération des pieds d'ambroisie.

Si vous pensez que des pieds d'ambroisie se trouvent sur votre terrain :

- Éliminez les dès que possible en vous protégeant : gants et vêtements longs, masque à particules (FFP3) et protection oculaire
- Signalez l'ambroisie sur la plateforme : www.signalement-ambroisie.fr ou sur l'application « Signalement ambroisie » téléchargeable sur l'App store ou le Play store.

Considérant que l'action contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique, la municipalité appelle les Cérillois et les Cérilloises à signaler en mairie la présence de cette plante, et de l'arracher ou la tondre avant la floraison et la pollinisation. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui participent déjà à la lutte contre la prolifération de cette plante.

En 2020, plusieurs actions ont été menées. En mai-juin des publications de sensibilisation ont eu lieu sur le site web et la page Facebook de la mairie. Le 25 juin, CAP Tronçais a animé un stand d'information et de sensibilisation sur l'ambroisie sur le marché de Cérilly.

Fin août, nos référents ambrosiois ont écrit à l'ensemble des agriculteurs de notre territoire afin de les encourager à rester vigilants sur sa présence dans les cultures et à faire le nécessaire pour lutter contre elle.

Début septembre, nos agents ont détruit une parcelle recouverte d'ambrosiois afin d'éviter qu'elles ne montent en graines et ne prolifèrent encore plus l'année prochaine. **Merci à eux pour leur réactivité !**



Besoins d'informations ? d'aides ?

Vos référents communaux sont à votre disposition : Sébastien DENIZOT et Stéphane DESFORGES.



- 1 Les vœux du Maire
- 2 Commémoration du 08 mai 1945
- 3 Remise des dictionnaires aux CM2
- 4 Petit déjeuner à l'EHPAD offert par la municipalité
- 5 Confection des masques
- 6 Les journées du patrimoine
- 7 Boucle de Tronçais
- 8 Commémoration du 11 novembre 1918
- 9 AG de l'épicerie solidaire

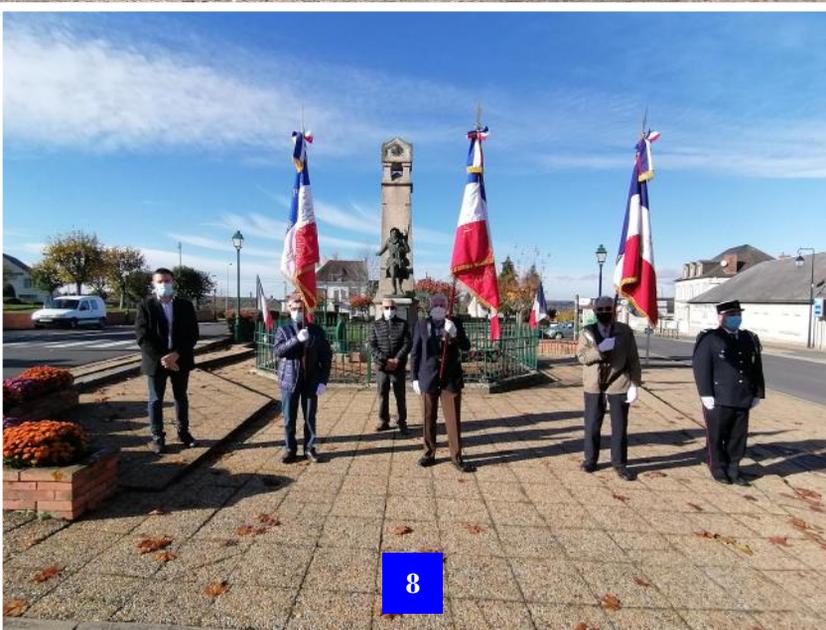




6



7



8

2020 *en images*



9

Agenda 2021

La liste des manifestations n'est pas exhaustive et certaines dates sont susceptibles d'évoluer.

Pour plus d'informations, consultez le programme trimestriel et le site web www.mairiecerilly.com.

Date	Manifestation	Organisateur
Samedi 09 janvier	Soirée cinéma	Municipalité et CLA
Février	Chantier participatif plantation de haies	POLYMORPHE
Février	Chantier participatif plantation d'arbres	POLYMORPHE
Samedi 06 février	Soirée cinéma	Municipalité et CLA
Mars	Stage permaculture	POLYMORPHE
Mars	Atelier de fabrication	POLYMORPHE
Samedi 06 mars	Soirée cinéma	Municipalité et CLA
Samedi 27 mars	Carnaval	Les bambinos
Avril	Stage boulangerie	POLYMORPHE
Avril	Sortie en forêt	POLYMORPHE
Du 02 au 23 avril	Accueil de l'artiste plasticien Corenthin Thilloy	POLYMORPHE
Samedi 03 avril	Soirée cinéma	Municipalité et CLA
Du 07 au 27 avril	Accueil de l'artiste peintre Sophie Deltombe	POLYMORPHE
Samedi 10 avril	Nationale d'Élevage Terre-Neuve	CFCTN
Samedi 17 avril	Boucle cycliste de Tronçais	AUTC
Du 15 au 18 avril	Pêche de nuit	AAPPMA
Samedi 24 avril	Soirée charolaise	Comité des foires
Samedi 24 avril	Nationale d'Élevage lévrier	CAGF
Mai	Stage de la tonte au filage	POLYMORPHE
Mai	Ateliers cuisine	POLYMORPHE
Du 01 au 08 mai	Accueil du projet « Papier Cuisson », session 1	POLYMORPHE
Samedi 08 mai	Commémoration	Municipalité
Samedi 08 mai	Soirée cinéma	Municipalité et CLA
Du 09 au 23 mai	Accueil de la compagnie « Les heures Perdues »	POLYMORPHE
Du 10 au 30 mai	Accueil du designer Daniel Parnitzke	POLYMORPHE
Samedi 15 mai	Nuits européennes de musées	Les amis de C-L Philippe
Juin	Stage sérigraphie	POLYMORPHE
Du 01 au 15 juin	Accueil de la compagnie théâtrale « Châteaux en Espagne »	POLYMORPHE
Samedi 05 juin	Soirée cinéma	Municipalité et CLA
Du 15 au 30 juin	Accueil du projet « Papier Cuisson », session 2	POLYMORPHE
Vendredi 18 juin	Fête de l'école de musique	SIESS
Dimanche 20 juin	Rallye photo	Les bambinos
Du 24 au 27 juin	Enduro de pêche	AAPPMA
Vendredi 25 juin	Kermesse	Ecole élémentaire
Dimanche 27 juin	Marché estival	Les ateliers du gué

Date	Manifestation	Organisateur
Juillet	Stage en permaculture	POLYMORPHE
Juillet	Chantiers participatifs	POLYMORPHE
Du 01 au 21 juillet	Accueil de l'autrice Léa Spegt	POLYMORPHE
03 et 04 juillet	Enduro de pétanque	Cérilly Pétanque
10 et 11 juillet	Fête de la chasse à St-Bonnet-Tronçais	ACL03
Mardi 13 juillet	Feu d'artifice et bal populaire	Municipalité et sapeurs-pompiers
Mercredi 14 juillet	Commémoration	Municipalité
Du 16 juillet au 01 août	Tournoi de tennis	ASC tennis
Du 17 juillet au 01 août	Exposition artistique	Les amis de la grange
Samedi 07 août	Brocante + soirée guinguette	CLA
Samedi 14 août	Concours de pétanque	ASC Football
Du 11 au 15 août	Festival « Auprès de son arbre »	Les ateliers du gué
Vendredi 20 août	Collecte de sang	Amicale des donneurs de sang
Samedi 28 août	100 de l'ASC football	ASC Football
04 et 05 septembre	Concours Feeder	AAPPMA
Samedi 04 septembre	Soirée cinéma	Municipalité et CLA
Du 10 au 25 septembre	Accueil de la Cie de Théâtre Chien Mange Chien	POLYMORPHE
Samedi 11 septembre	Conférence « Maurice Genevoix »	Mémoire de Cérilly et ses environs
Dimanche 12 septembre	Rallye moto	Les motard en colère et municipalité
18 et 19 septembre	Nationale d'Élevage husky	SHF
18 et 19 septembre	Journées du patrimoine	Municipalité et associations
25 et 26 septembre	Nationale d'Élevage FAST	FAST
30 septembre au 03 octobre	Pêche de nuit	AAPPMA
Octobre	Stage en permaculture	POLYMORPHE
Octobre	Lancement de la revue Polymorphes	POLYMORPHE
Samedi 02 octobre	Soirée cinéma	Municipalité et CLA
09 et 10 octobre	Nationale d'Élevage SBTCF	SBTCF
Du 21 au 24 octobre	Nationale d'Élevage CFBA	CFBA
30 et 31 octobre	Finale nationale vétéran feeder	AAPPMA
Samedi 06 novembre	Soirée cinéma	Municipalité et CLA
Jeudi 11 novembre	Commémoration	Municipalité
Jeudi 11 novembre	Centenaire du monument aux Morts	Mémoire de Cérilly et ses environs
Samedi 20 novembre	Compétition Judo	ASC Judo
Samedi 27 novembre	Moules-frites	ASC Football
Samedi 04 décembre	Téléthon	Municipalité et associations
Samedi 11 décembre	Soirée cinéma	Municipalité et CLA
Vendredi 17 décembre	Collecte de sang	Amicale des donneurs de sang
Samedi 18 décembre	Bourse au jouets	ASC Judo
Dimanche 19 décembre	Marché de Noël	Les ateliers du gué
Mercredi 29 décembre	Loto	Section locale du PCF
Vendredi 31 décembre	Réveillon de la Saint-Sylvestre	CLA

La Municipalité vous informe

La Mairie de Cérilly vous accueille, 1, Place de l'Hôtel de Ville :

- le lundi, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- le mercredi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h 18h
- le samedi de 9h à 12h sauf juillet et août

Tél. : 04 70 67 52 00 - Mél. : mairie@mairie-cerilly.com



Vous trouverez tous les infos sur notre site web

<http://mairiecerilly.com/>

Découvrez notre page Facebook, restez informés
et suivez nos actualités !



<https://www.facebook.com/VilleDeCerilly/>

La commune de Cérilly utilise l'application mobile **IntraMuros**
pour vous informer et vous alerter.

